

24^e ANNÉE

DÉCEMBRE 1902

No 4

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN - - - - *Propriétaire et rédacteur-en-chef*



MONSEIGNEUR DE LAVAL
PREMIER ÉVÊQUE DE QUÉBEC
(1623 - 1708)

 UN TEMOIGNAGE ENCOURAGEANT

Il y a quelques semaines, nous avons reçu de Mgr l'archevêque de Québec un témoignage tout à fait spontané qui nous a été des plus agréables. Les lecteurs assidus de notre revue ne liront pas sans satisfaction la lettre suivante, qui n'a besoin d'aucun commentaire :

“ ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC, 29 OCTOBRE 1902.

Monsieur C.-J. Magnan,

Directeur de *L'Enseignement Primaire*,

Bien cher monsieur,

Je m'empresse de vous accuser réception des deux premiers numéros de la 24^e année de votre *Enseignement Primaire*, et je vous en remercie.

Cette revue, grâce à votre travail persévérant et à la sage direction que vous lui imprimez, est toujours intéressante et instructive. Notre personnel enseignant des écoles primaires en tire un grand profit; j'en ai entendu faire bien souvent l'éloge et je le crois parfaitement mérité. Pédagogie, histoire, géographie, arithmétique, algèbre, langue française sont habilement condensées dans les 64 pages que vous donnez chaque mois à vos lecteurs. Vous n'avez qu'à continuer, avec le courage et le dévouement qui vous distinguent, la belle œuvre que vous avez entreprise et qui est favorablement appréciée de tous ceux qui s'occupent de l'instruction publique dans notre Province.

Veillez agréer, cher monsieur, l'expression de ma sincère gratitude et de mes sentiments les plus dévoués.

† L. N. ARCH. DE QUÉBEC.”

 Publication des conférences de 1902

Nous publions les conférences données devant le congrès des institutrices tenu chez les Dames Ursulines de Québec, au mois d'août dernier, dans l'ordre indiqué sur le programme. Nous avons déjà publié les travaux de M. l'abbé Rouleau, Principal de l'École normale Laval, et de M. H. Nansot, professeur. Dans la présente livraison, nous publions la conférence du directeur de *L'Enseignement Primaire*. Subséquemment, nous publierons celles de MM. J.-A. Bergeron, J. Ahern, M. Liénard, l'abbé Lindsay, Chs. A. Lefèvre, N. Tremblay, O.-E. Dallaire, M. Prad.

Un seul conférencier, jusqu'à présent, nous a communiqué son manuscrit. Nous invitons tous les autres à nous faire parvenir le texte de leur conférence aussitôt que possible.

Chauffage, balayage et lavage des écoles

A une séance des membres du Comité catholique, en date du 14 mai 1902, l'article 118 des Règlements de ce Comité a été amendé comme suit : " Art. 118.—En y ajoutant : *Dans aucun cas, les instituteurs ou les institutrices ne pourront être tenus de fournir le bois pour chauffer leur école.*" (1)

Ce règlement ainsi complété a reçu la sanction du Lieutenant-gouverneur, le 5 du mois de juin 1902.

Depuis cette date, la loi défend donc formellement aux commissions scolaires de faire payer aux instituteurs ou aux institutrices les frais de chauffage de l'école où ils enseignent. Et conséquemment, ceux ou celles qui ont signé un engagement (après le 5 juin 1902) par lequel la commission scolaire oblige le titulaire d'une école à chauffer les classes, ceux-là, disons-nous, ne sont pas tenus d'observer la lettre d'un tel contrat, évidemment illégal et absolument injuste.

Ainsi, les institutrices dont les services ont été retenus depuis le 5 juin dernier, ne sont obligées en aucune façon à chauffer les classes à leurs frais : cette dépense est entièrement à la charge de la commission scolaire.

A part cette question du chauffage de l'école, désormais réglée en faveur de l'instituteur et de l'institutrice, il y a encore celle qui regarde le *balayage* et le *lavage* des classes.

Sur ce point, la loi est catégorique. Lisez plutôt : " 118. Les commissaires et les syndics d'écoles devront prendre des arrangements pour faire balayer les classes tous les jours, faire laver les planchers de l'école au moins une fois tous les deux mois et, pendant la saison froide, faire allumer le feu au moins une heure avant le temps fixé pour l'ouverture de l'école ; mais ils ne pourront jamais exiger ces travaux des instituteurs et des institutrices." (Extrait des *Règlements du Comité catholique*. Voir le *Code scolaire*, deuxième partie, page 73.)

Le lavage et le balayage des classes, comme le chauffage, sont donc entièrement à la charge de la commission scolaire. Mais les institutrices doivent réclamer leurs droits avec prudence et fermeté : elles finiront par persuader les commissaires d'écoles que c'est de la ladrerie doublée d'une illégalité que d'exiger des maîtresses d'écoles des travaux qu'elles ne peuvent pas faire sans altérer leur santé, ou les contraindre à payer à même leur bourse des frais que la loi impose à la commission scolaire.

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de juin 1902, page 621.

Il arrive souvent que la commission scolaire refuse de se conformer à la loi ; alors, certaines institutrices, comprenant bien mal leur devoir, font balayer et même laver la classe par les élèves.

Nous condamnons ce dernier abus avec autant de force que nous dénonçons la mesquinerie des commissaires refusant de pourvoir à l'entretien convenable des écoles placées sous leur contrôle.

Faire balayer la classe par les enfants, déjà fatigués d'un long séjour à l'école, au lieu de les laisser retourner à la maison paternelle, c'est presque un crime.

Au lieu de la liberté et de l'air pur dont les élèves ont si grand besoin au sortir de la classe, on condamne ces chers petits à soulever la poussière d'une salle empestée !

Non, non ! les institutrices qui aiment réellement leurs élèves, et elles sont nombreuses, Dieu merci, n'obligeront pas les enfants à réparer la négligence des parents.

“ Que faire ? ” diront certaines institutrices. “ Les commissaires ne veulent pas payer les frais de lavage et de balayage ; allons-nous laisser envahir totalement la classe par la malpropreté ? ”

— Pas du tout, chères collègues. La loi est avec vous, servez-vous en donc !

Les commissaires refusent, dites-vous, de payer les dépenses du chauffage, du balayage et du lavage de votre classe. Eh bien ! voyez vous-même à ces dépenses, et faites payer la note à la commission scolaire.

D'ailleurs (c'est ce qui arrive généralement), lorsqu'une institutrice s'efforce de faire comprendre aux commissaires d'écoles qu'ils auront à s'occuper eux-mêmes, comme le veut la loi, de la gestion matérielle de la classe, cette question importante du chauffage, du balayage et du lavage des bâtiments scolaires est généralement réglée dans le sens de la justice et du droit.

Dans une autre page de la présente livraison, nous publions une circulaire importante du Surintendant de l'Instruction publique, relativement au sujet que nous venons de traiter. Cette circulaire s'adresse aux commissions scolaires ; antérieurement, un avis se rapportant à l'article de loi qui traite du chauffage des classes a été communiqué aux commissaires d'écoles.

Nous recommandons aux institutrices de lire ce document et de le faire connaître autour d'elles.

C.-J. MAGNAN.

TRIBUNE PÉDAGOGIQUE

Supériorité de l'éducation en commun sur l'éducation particulière.— *La Gymnastique scolaire* (belge) cite l'opinion de Rollin sur les avantages de l'école commune :

“ Le grand avantage de l'école, c'est l'émulation. Un enfant profite de ce qu'on dit à lui-même et aux autres. Il verra tous les jours son maître approuver une chose, corriger l'autre ; blâmer la paresse de celui-ci, louer la diligence de celui-là : il mettra tout à profit. L'amour de la gloire lui servira d'aiguillon pour le travail. Il aura honte de céder à des égaux ; il se piquera même de surpasser les plus avancés. Quels efforts ne fait point un bon écolier pour primer dans sa classe et remporter les prix ! Voilà ce qui donne de l'ardeur à de jeunes esprits, et une noble émulation bien ménagée est un des meilleurs moyens pour conduire aux plus grandes vertus.”

La géographie dans la petite classe.— Sous le titre : *En tournée d'examen pour le certificat d'aptitude pédagogique, l'Ecole et la Famille*, revue française, publiée d'excellentes suggestions dont nous détachons la note suivante :

“ *Leçon de géographie.* Le maître interroge sur la leçon précédente, qui avait trait à l'orientation. Un élève appelé au milieu de la classe doit s'orienter. “ De quel côté est la porte ? demande le maître.—Au levant.—Et la fenêtre ?—Au couchant.—Mettez le levant à votre droite. Qu'avez-vous devant vous ?—Le nord.—Donc le tableau est au nord. Et derrière vous ?—Le midi.—Donc la cheminée est au midi.” On recommence ainsi avec plusieurs élèves, en faisant répéter à chacun que la porte est au levant, la fenêtre au couchant, la cheminée au midi et le tableau au nord. C'est, à mon avis, abuser des moyens sensibles : je crains bien que, grâce à l'association des idées, un tel système ne conduise à ce résultat que, pour ces enfants, le levant sera toujours du côté de la porte et le couchant du côté de la fenêtre opposée. Sans doute, il est difficile d'empêcher l'idée d'un point donné de se lier dans l'esprit des enfants à celle d'une partie de leur classe : on peut cependant y arriver en faisant placer chaque enfant dans une position différente et, en le faisant s'orienter d'après la position du soleil à l'heure où a lieu l'exercice ; on peut en déduire la direction du soleil le matin, à midi et le soir et faire dire par exemple : “ Je regarde le point où le soleil se couche ; j'ai donc le couchant devant moi, le levant derrière moi, le nord à ma droite et le midi à ma gauche.”

L'attention en classe.— Le *Moniteur des Instituteurs primaires* (belge) énumère les moyens que l'expérience signale comme les plus propres et les plus efficaces à développer l'attention :

- “ 1. Tâcher de gagner l'affection et la confiance des élèves par de bons procédés ;
- “ 2. Faire connaître de chaque objet d'enseignement les avantages qui peuvent en résulter ;
- “ 3. Tenir en même temps leur esprit et leurs sens en action, et leur rendre l'instruction facile et attrayante par des objets sensibles ;
- “ 4. Adresser pendant l'explication quelques demandes tantôt à l'un tantôt à l'autre, sans préférence ni distinction ;
- “ 5. Témoigner de la satisfaction et de la bienveillance à ceux qui donnent des preuves évidentes de leur attention ;
- “ 6. Eviter autant que possible les éloges et les marques d'honneur, qui font souvent plus de mal que de bien, et qui produisent un mauvais effet tant sur ceux qui les reçoivent que sur ceux qui en sont privés ; en ce que, pouvant exciter l'orgueil des uns et la jalousie des autres, ils causent des distractions nuisibles à l'enseignement ;
- “ 7. Employer au contraire les marques d'approbation tacite, qui, facilement comprises de ceux-là à qui elles s'adressent, les engagent à prêter la plus grande attention pour les recueillir, et ne peuvent aucunement aigrir ceux qui n'en sont pas l'objet ;
- “ 8. Montrer soi-même du plaisir et du zèle en enseignant.”

LES CONFÉRENCES PÉDAGOGIQUES DE QUÉBEC

(CONVENTION DE 1902)

Conférence de M. C.-J. Magnan, professeur

La rédaction dans les trois cours de l'école primaire

Monseigneur, (1)

M. le Surintendant,

Mesdames,

Le sujet que je vais essayer de traiter devant vous, aujourd'hui, est très important. En effet, la *rédaction*, qui conduit logiquement à la *composition*, est le principal objectif de l'enseignement de la langue maternelle à l'école primaire.

Certes, la petite école n'a point mission de former des écrivains, et l'enseignement du style, tel que compris généralement, n'y a pas sa place. Mais il n'incombe pas moins à l'institutrice d'apprendre à ses élèves à parler correctement d'abord, puis parallèlement, à les habituer, par degrés, à *rédigier* une lettre, faire une description simple ou une narration à la portée de leur intelligence.

Afin de faciliter la tâche de l'auditoire, j'ai partagé mon travail comme suit :

- I. But des exercices de rédaction ;
- II. En quoi consistent ces exercices ;
- III. Méthodes à suivre ;
- IV. Choix des sujets et correction des devoirs ;
- V. Conclusion.

I

BUT DES EXERCICES DE RÉDACTION

Apprendre à l'élève à rédiger, sans le secours de personne, une lettre de famille ou d'affaires, faire une description simple, exacte et correcte des choses qu'il voit, enfin l'amener, petit à petit, à écrire, avec naturel, la narration d'une action morale, religieuse ou patriotique, voilà en peu de mots le but des exercices de rédaction à l'école primaire.

Simplicité, naturel, exactitude, correction, ajoutons l'élégance au cours supérieur, voilà les qualités fondamentales du style à tous les degrés de l'enseignement et surtout au degré qui nous occupe.

Simplicité et naturel : j'insiste sur les deux premières qualités, car sans elles, la rédaction fera fausse route. C'est dans la rédaction des lettres surtout qu'il importe d'habituer les enfants à rester *eux-mêmes*, c'est-à-dire simples et naturels.

(1) S. G. Monseigneur Bégin, archevêque de Québec.

La *simplicité* et le *naturel*, n'est-ce pas ce que nous recherchons tous dans les écrivains qui ont laissé des volumes de lettres dont la lecture fait tant de bien au cœur et charme si agréablement l'esprit.

Madame de Sévigné ! Dites, si tout son charme ne se trouve pas dans le naturel et l'aimable abandon de son style ?

Louis Veuillot !

Dans toute sa correspondance si vivante, si puissamment originale, quelles sont les lettres que l'on aime à relire ?—Ne sont-ce pas ces billets à *sa sœur* et à *son frère*, où, suivant l'expression d'un biographe, "sa plume court, insouciant de la forme, libre et joyeuse, où son cœur s'épanche dans un engouement délicieux."

Ecrire comme on parle voilà la première et principale qualité qu'il faut s'efforcer de faire acquérir à nos élèves dans les leçons de rédaction.

A ce propos, que l'on me permette de citer une petite anecdote qui me revient à la mémoire :

Un tout jeune élève d'école primaire se trouvait à la campagne avec son grand frère, rhétoricien presque barbu. Bébé, tout fier de commencer à écrire, parla qu'il enverrait à son papa une meilleure lettre que le grand frère.

Celui-ci, dans sa superbe fatuité, voulut bien fixer un gros enjeu.

Il rédigea, d'une belle écriture, un morceau d'éloquence à faire frémir d'aise un professeur de littérature. Il passait du grave au doux, du gracieux au funèbre, évoquait "sa tendre enfance", "les racines de son âme", "l'azur de son printemps", "ses rêves ensoleillés".

Là-dessous, tout au bas des quatre feuilles, Bébé écrivit sa lettre, de sa petite main vacillante :

" Bonjour, petit papa.

" Je t'aime bien.

" Maman aussi.

" Il fait vilain temps, je m'amuse quand même, va.

" Je vous embrasse de toutes mes forces.

" Bébé ".

Le papa, homme de bon sens et de bon goût, trouva que le petit frère avait gagné le pari.

Mettre les enfants en mesure d'exprimer convenablement ce qu'ils désirent ou ce qu'ils ont fait, en appuyant ce qu'ils ont à soutenir de motifs bien choisis et bien placés ; les habituer à ne rien écrire qui ne soit précis et correct, bien ordonné et bien enchaîné, tel est le principal but que l'institutrice doit poursuivre en enseignant la langue maternelle.

Inutile de rappeler ici que savoir les règles de la grammaire par cœur, être capable d'écrire une dictée sans aucune faute et d'analyser les phrases les plus difficiles, ce n'est pas connaître suffisamment sa langue maternelle, ce n'est qu'en posséder une partie : *l'orthographe*.

On connaît bien sa langue, lorsqu'on est capable de la parler et surtout de *l'écrire*, avec bon sens et correction.

Cette connaissance pratique de la langue qu'il importe de donner aux enfants de nos écoles, ne constitue pas le but unique que nous devons nous proposer dans l'enseignement du français. Occasionnellement (nécessairement, je devrais dire), l'intelligence et le cœur de l'élève, par suite des exercices

variés que requièrent les leçons de rédaction, recevront la culture et la formation nécessaires à une bonne éducation.

Nous voilà donc fixés sur le but des exercices de rédaction. Passons au second point.

II

EN QUOI CONSISTENT LES EXERCICES DE RÉDACTION

I. **Au cours élémentaire.**—Vous le savez par expérience, mesdames, les élèves manquent souvent d'idées pour traiter un sujet, mais plus souvent ils sont embarrassés pour exprimer celles qu'ils ont ; ils ne connaissent pas le mot propre. Aussi leurs devoirs pèchent-ils plutôt par la forme que par le fond.

Fournir à nos élèves les moyens de s'exprimer avec facilité et correction, ou, en d'autres termes, enrichir leur *vocabulaire*, voilà la tâche qui s'impose tout d'abord au cours élémentaire. Ne l'oublions pas : plus nous habituerons l'enfant à parler, moins nous aurons de difficulté à le faire écrire. Longtemps encore il écrira comme il parle. Lui apprendre à bien parler, c'est donc lui apprendre à bien écrire. C'est pourquoi, dans toutes les leçons et dans tous les exercices oraux, quels qu'ils soient, l'institutrice exigera que ses élèves s'expriment toujours en bon français, et elle corrigera, autant que possible, les expressions vicieuses. Ce travail persévérant et fréquemment répété, de rédaction orale, joint aux différents exercices qui concourent à la création du vocabulaire, conduit directement à l'*élocution*.

L'étude du vocabulaire, c'est l'étude des mots. Les mots sont en effet les éléments indispensables du discours, puisque c'est par eux que les idées sont exprimées, rendues sensibles. Or étudier des mots, ce n'est pas simplement apprendre à les lire et à les écrire. C'est aussi et surtout chercher à en connaître la signification précise et les acceptations diverses. De là l'utilité des *définitions* qui servent de base à tous les autres exercices de langue.

Autant que possible, les exercices de définition seront précédés d'une causerie familière dans laquelle, au moyen de l'image, ou en montrant les objets eux-mêmes, l'institutrice éclaire et justifie la formule qu'elle veut faire trouver aux élèves. A la *définition* proprement dite du mot, il faut donc ajouter immédiatement la *description* de l'objet que ce mot désigne.

De la théorie passons à la pratique.

L'institutrice désire apprendre à ses élèves la définition du mot *pain*, et elle désire, en même temps, par l'observation, amener ses jeunes auditeurs à indiquer la provenance de cet aliment et à en donner une description assez fidèle.

Vous le savez, Mesdames, bien que les enfants mangent du pain trois fois par jour, bien peu d'entre eux, sans préparation, sont capables de définir correctement cette chose précieuse.

Avant d'aborder le sujet, une brève causerie de l'institutrice avec ses élèves est nécessaire : ce sera une courte leçon de choses.

L'institutrice.— Vous aimez bien le pain, mes petits enfants. Avec quoi le fait-on ? Le savez-vous ?

L'élève.— Avec de la farine, mademoiselle.

L'institutrice.— Qui fait le pain ?

L'élève.— Le boulanger.

Une toute petite.— Maman aussi, mademoiselle, fait du pain, et du bon, je vous l'assure.

L'institutrice.— C'est cela, Marie, il ne faut pas laisser ignorer qu'il y a un grand nombre de bonnes mamans qui, malgré les soucis du ménage, trouvent le moyen de faire elles-mêmes le pain nécessaire à la famille. Mais il est bon aussi de savoir qu'un très grand nombre d'autres bonnes mamans, pour des raisons sérieuses, ne peuvent pas faire elles-mêmes le pain domestique : ce sont les boulangers que l'on charge de cette besogne. Le pain fait par le boulanger c'est le pain *blanc* ; le pain fait par votre maman c'est le pain *bis*, c'est un pain un peu plus lourd et plus brun que le premier.

Pouvez-vous me dire comment le boulanger fait le pain ?

Une élève.— Il détrempe de la farine avec de l'eau pour faire de la pâte ; puis, ensuite, il coupe la pâte en morceaux et met les morceaux au four pour les faire cuire : une fois cuit, chacun de ces morceaux s'appelle un pain.

L'institutrice.— Très bien. Je vais vous apprendre tout de suite le mot qui sert à marquer l'action que l'on fait en détrempeant de la farine avec de l'eau : c'est le mot *pétrir*. Il signifie précisément : *détremper de la farine avec de l'eau*. Ainsi, pour faire le pain, on doit dire que le boulanger *pétrit* la farine, c'est plus court.

Continuons notre causerie.

Où le boulanger prend-il la farine ?

L'élève.— Il va la chercher chez le meunier.

L'institutrice.— Et le meunier, lui, avec quoi fait-il la farine ?

L'élève.— Avec du blé.

L'institutrice.— Oui. La tige du blé produit des graines qui contiennent une petite amande : et c'est cette amande que le meunier moule, c'est-à-dire, qu'il réduit en farine.

Pour avoir du grain, mes enfants, vous savez tout le travail que cela coûte : labourer, ensemer, herser, puis, un peu plus tard, récolter et battre.

N'oubliez pas, non plus, ce que vous dites tous les jours dans l'Oraison Dominicale. Dans cette belle prière, nous demandons au bon Dieu de nous donner not e pain quotidien, ainsi que tout ce qui est nécessaire à notre nourriture. Nous devons donc aussi tous les jours remercier notre Père céleste de nous donner tous les aliments nécessaires à notre existence.

Je viens de prononcer le mot "aliment", mes enfants. On appelle ainsi tout ce qui sert à la nourriture de l'homme.

(L'institutrice passe maintenant à la partie pratique de la leçon).

Nous venons de causer pendant quelques instants, mes petits enfants, et j'ai été contente de vos réponses. Je vais m'assurer si vous avez tous bien écouté.

Quel est celui qui peut répondre maintenant à cette question-ci : " Qu'est-ce que le pain " ?

Les élèves hésitent.

L'institutrice.— Voyons Henri, comment nomme-t-on ce qui sert à notre nourriture ?

Henri.—Des aliments.

L'institutrice.—Hé bien !

Plusieurs élèves.—*Le pain est un aliment.*

L'institutrice.—C'est cela. Mais est-ce un aliment quelconque ; ne pourriez-vous pas me dire avec quoi il est fait ?

Henri.—On fait le pain avec de la farine *détrempée*,..... non, de la farine *pétrie*.

L'institutrice.—Oui. De la farine *pétrie*, et c'est tout ?

Henri.—De la farine *pétrie* et cuite.

L'institutrice.—Alors, répondez donc complètement à la question : "Qu'est-ce que le pain ?"

Henri.—Le pain est un aliment fait avec de la farine *pétrie* et cuite.

L'institutrice amènera également les élèves à définir les mots : *farine*, *pain bis*, *pain blanc*, *pétrir*. A l'aide de questions, aussi, elle fera donner la description d'un pain.

Comme résumé de la leçon, elle écrira au tableau le petit morceau suivant que les enfants copieront :

LE PAIN

Le pain est un aliment fait avec de la farine *pétrie* et cuite. Il est formé de mie et de croûte. La mie est blanche ou grisâtre, la croûte est jaune et rougeâtre.

Il y a du pain blanc et du pain bis. Le pain blanc est fabriqué par le boulanger et le pain bis est celui que fait maman. Maman fait des pains tout ronds. Le boulanger en fabrique de toutes les façons : des allongés, de repliés, d'autres très longs et arrondis.

Les exercices de *lecture* expliquée et de *récitation* sont aussi très propres à donner à l'élève un vocabulaire suffisamment complet. Celui qui lit bien, qui récite bien, parle généralement bien. La recherche de l'idée principale du morceau, puis des idées accessoires, est un excellent exercice de préparation : l'enfant apprend à *décomposer*, il apprendra ensuite à *composer*.

En effet, rien de plus facile que de faire distinguer dans une phrase les mots qui désignent les êtres, ceux qui indiquent comment ils sont, ceux qui disent ce qu'ils font, ceux enfin qui font connaître comment ils agissent.

Cette disposition naturelle des enfants à reconnaître, presque sans efforts, les noms, les adjectifs, les verbes et les adverbes—c'est-à-dire les principaux éléments de la proposition—doit être mise à profit par les instituteurs en vue de la rédaction. Qu'ils fassent lire de petites phrases où ces quatre sortes de mots seront seuls employés ; qu'ils les fassent écrire ensuite ; qu'ils invitent leurs élèves à en construire d'analogues, et au bout de peu de jours, ceux-ci sauront rédiger des propositions simples qui exprimeront leurs propres jugements.

Des devoirs d'invention couronneront le programme de la rédaction au cours élémentaire.

Dans ces exercices, les élèves seront invités 1° à faire entrer dans un texte certains mots volontairement omis ; 2° à grouper, en vertu de l'association des idées, tous les mots désignant des êtres identiques ; 3° enfin, à faire une proposition à l'aide de chacun des mots étudiés.

Voici un exemple sur chacun de ces trois points :

a) *Idées à rechercher.*— L'institutrice écrit au tableau le texte incomplet qui suit :

LA POULE

La poule est un de basse-cour. Elle pond de bons et nous donne aussi sa et sa Sa demeure s'appelle le et ses petits des

— Les élèves sont invités à copier ce devoir en faisant entrer aux endroits convenables les mots : *oiseau, œufs, plume, chair, poulailler, poussins.*

Le devoir mis au propre se lira comme suit :

LA POULE

La poule est un *oiseau* de basse-cour. Elle pond de bons *œufs* et nous donne aussi sa *plume* et sa *chair*. Sa demeure s'appelle le *poulailler* et ses petits des *poussins*.

Voici un autre genre d'exercice :

Invention.— Ajouter pour compléter les phrases suivantes le nom d'un sens ou d'un organe.

Le peintre doit avoir de bons *yeux*.— Le musicien doit avoir de bonnes *oreilles*.— Le facteur doit avoir de bonnes *jambes*.— Le pianiste doit avoir de bons *doigts*.— Le chien de chasse doit avoir l'*odorat* fin.— Le cuisinier doit avoir le *palais* délicat.— Le marin doit avoir une bonne *vue*.— Le boulanger doit avoir de bons *bras*.

Ce genre de travail intéresse vivement les élèves et leur fait acquérir, à leur insu, la propriété des termes.

b) *Association des idées.*— Le mot *meuble*, par exemple, appelle tout naturellement les expressions : *table, chaise, armoire, buffet, pupitre, bibliothèque, garde-manger, lit, sofa, canapé, berceau*, etc.

Le mot *table* évoque l'idée de *déjeuner, de dîner, de souper* ; le mot *chaise* celle de *s'asseoir*, le mot *buffet, vaisselle* ; *bibliothèque, livres*, etc.

Comme devoir, on donne un mot usuel, et les élèves sont invités à trouver tous les mots rappelant une idée commune au terme indiqué.

c) *La proposition.*— Les élèves ont étudié la proposition dans les leçons de grammaire qui ont accompagné l'étude du vocabulaire,—je suppose que les institutrices enseignent la grammaire d'une manière rationnelle,—nous demandons donc aux élèves dans les rédactions des premiers mois du cours élémentaire, de construire de petites propositions exprimant des jugements qui leur sont personnels. Chaque exercice devra être préparé oralement. Le maître, par exemple, dans la première leçon, fera nommer par les élèves eux-mêmes les vêtements, les objets dont ils se servent en classe, les jouets avec lesquels ils s'amuse. Il écrira ces noms au tableau noir, puis, quand il en jugera la liste assez complète, il reprendra chaque terme et fera trouver par les enfants, en les aidant lorsque cela est nécessaire, les qualités, la manière d'être des objets que représente chaque nom. Là se bornera la préparation orale.

Les élèves feront ensuite leur travail écrit.

La correction de ces devoirs d'invention peut se faire avantageusement au tableau noir. L'institutrice y fait écrire le devoir, tantôt du meilleur élève, tantôt du plus mauvais, tantôt enfin d'un élève de force moyenne ;

chaque enfant indique quelles sont les idées qu'il a émises et qui ne se trouvent pas dans le travail de son camarade ; elles sont ajoutées si on les trouve convenables. L'institutrice fait alors la correction, en modifiant les phrases incorrectes ou qui gagneraient à être dites autrement. Le devoir ainsi corrigé se trouve donc être le résumé du travail de tous ; il est alors donné à recopier à chacun.

En résumé, au cours élémentaire, les exercices de rédaction se bornent : 1° à l'étude du *vocabulaire*, c'est-à-dire des idées et, avec elles, des mots qui servent à les exprimer ; 2° aux devoirs d'*invention* dans lesquels les élèves commencent à agir seuls, à utiliser les connaissances précédemment acquises.

II. Au cours moyen.—Nous avons indiqué précédemment les exercices de rédaction que nous croyons convenables au cours élémentaire. Disons maintenant un mot de ceux du cours moyen.

Dans ce cours, les élèves rédigeront, de mémoire, de petits morceaux que l'institutrice aura lus en classe ou des récits entendus. Le fond est donné, mais la forme est à trouver. Les dictées, les leçons de lecture et des devoirs préparés d'avance par l'institutrice complètent la matière de ce cours.

On peut encore tirer de la lecture, de la récitation et des dictées d'autres exercices aussi intéressants qu'utiles : explications et définitions de mots, synonymes, contraires, mots s'employant au sens propre et au sens figuré, périphrases, etc.

Il convient aussi d'ajouter à ce travail, comme préparation immédiate à la rédaction, des exercices *lexicologiques* sur la construction des phrases commencées, construire des phrases avec un ou deux mots donnés sur un même sujet, remplacer des périphrases par un seul mot, trouver et construire des phrases à deux, trois propositions, rétablir l'ordre logique des mots dans les propositions, dans les phrases, etc.

Si ces divers exercices conduisent plus directement à l'*élocution*, il en est d'autres qui préparent plus spécialement à l'*invention* et à la *disposition*.

Énumérer et classer les objets faisant partie d'un tout ; énumérer les parties d'un objet, en indiquer les caractères, les analogies, les différences, les usages ; actions que peut accomplir un être ; ce que l'on mange, ce que l'on boit, ce qui sert à faire, à alimenter le feu, etc.

Comme application pratique de ce que je viens de dire de la rédaction au cours moyen, je donne au hasard quelques modèles de devoirs :

I

CE QUI VOUS APPARTIENT

Exercice : Nommez vos vêtements, les objets dont vous vous servez en classe, vos jouets, etc., faites connaître une ou plusieurs qualités de chacun d'eux.

Dans chaque phrase il y aura un ou plusieurs sujets, le verbe *être* et un ou plusieurs attributs.

Corrigé : Mes souliers sont neufs. Mon pantalon est troué. Ma blouse est déchirée. Mon chapeau est noir. Ma blouse est grande.

Mon livre et mon cahier sont tachés. Mon pupitre est rangé avec soin. Mon atlas est très beau. Mon crayon est cassé.

Ma toupie est petite. Mes raquettes sont légères. Mon traîneau est brisé.

II

L'ÉCOLE

Exercice : Répétez le premier exercice en l'appliquant aux choses que vous voyez dans la maison d'école.

Corrigé : La salle de classe est grande, propre et bien éclairée. Les fenêtres sont hautes et larges. Le plancher est balayé. Les murs sont blancs. Le crucifix est doré. Les cartes sont accrochées aux murs.

Il est temps de faire rédiger à nos élèves, de mémoire, des sujets dont le développement a été donné sous forme de dictée, ou lu en classe.

Je suppose que l'institutrice a dicté ou lu le morceau qui suit :

LA MAIN

L'homme a cinq doigts à chaque main : le premier, le plus gros, se nomme le pouce ; le second, index, parce qu'il sert à indiquer, à montrer les objets dont on parle ; le troisième, majeur, parce qu'il est plus grand que tous les autres ; le quatrième, annulaire, parce que c'est à ce doigt que se mettent l'anneau, les bagues ; le cinquième, auriculaire, parce que sa petitesse permet de l'introduire dans l'oreille.

Après une lecture bien intelligente du morceau, l'instituteur procède à un exercice oral d'élocution.

Exercice d'élocution : Combien avons-nous de doigts à chaque main ?— Comment nomme-t-on le plus gros ?— Pourquoi appelle-t-on index le second ?— Le troisième se nomme majeur, pourquoi ?— D'où vient, au quatrième, le nom d'annulaire ?— Pourquoi le cinquième s'appelle-t-il auriculaire ?

Les élèves, tour à tour, sont invités à répondre. Alors, mais alors seulement, on leur donne à rédiger de mémoire le texte fort simple qui précède. Pour aider et guider l'élève, l'institutrice écrira au tableau le sujet de la rédaction : *La main*, et le questionnaire qui précède.

Malgré cette préparation, les devoirs que remettront les élèves seront nécessairement bien imparfaits. L'institutrice doit corriger ces devoirs en classe, en présence des élèves ; les rédactions ainsi corrigées sont mises au propre, par l'élève, dans le cahier de devoir journalier.

Lorsque les élèves réussiront à rédiger assez correctement après lecture et à l'aide d'un questionnaire, tel que je viens de l'indiquer, au lieu d'un questionnaire, on se contente de mettre au tableau un simple canevas indiquant le plan du morceau qui vient d'être lu ou dicté, morceau que l'on veut faire reproduire de mémoire. Bien entendu, ce n'est pas une imitation servile, une reproduction mot à mot, que nous devons exiger de l'élève ; au contraire, ce que nous devons chercher à obtenir c'est une reproduction fidèle du morceau quant aux idées et au plan, mais aussi *personnel* que possible quant au style.

Voici quelques exemples :

L'institutrice lira d'abord le développement du sujet à traiter afin de donner aux élèves les notions nécessaires au devoir. Elle leur expliquera les mots qu'ils pourraient ne pas comprendre. Les élèves auront ensuite à rédiger le morceau d'après le canevas.

I

Sujet : Dites ce que l'on fait avant de semer le blé ; comment le sème-t-on et que fait-on ensuite ?

Développement : Avant de semer le blé on laboure la terre.

Quand le champ est labouré on le fume, c'est-à-dire qu'on y répand du fumier.

Lorsque le champ est fumé, on l'ensemence, c'est-à-dire qu'on y répand des grains de blé.

On sème le blé au moyen de machines appelées *semoirs*, ou bien à la main.

Lorsque le champ a été ensemencé on le herse avec une sorte de grand rateau pour enterrer le grain, puis on y passe un gros rouleau de bois très lourd pour tasser la terre.

II

CE QUE J'AIME

Sujet : Dites pourquoi vous aimez : Dieu, — vos parents, — vos frères et vos sœurs, — vos petites compagnes, — les petits oiseaux, — les fleurs.

Développement : 1. J'aime Dieu qui m'a créé et m'a tout donné.

2. J'aime mes parents qui tiennent près de moi la place de Dieu.

3. J'aime mes frères et mes sœurs, parce que nous avons les mêmes parents, la même vie, qu'ils sont mes camarades de tous les instants.

4. J'aime mes petites compagnes, parce que nous sommes à l'école comme dans une famille plus grande et que nous nous regardons comme de nombreuses petites sœurs.

5. J'aime les petits oiseaux parce qu'ils chantent et volent joyeusement.

6. J'aime les fleurs parce qu'elles sont belles et que leur beauté est pour nous un don de Dieu.

III. Au cours supérieur.— Au cours supérieur, en tenant compte des observations faites précédemment, on donnera des sujets un peu plus difficiles, c'est-à-dire exigeant des développements moins secs, avec des transitions mieux ménagées. Ces sujets comporteront un peu plus d'ampleur, sans sortir néanmoins du cercle, d'ailleurs assez large, des idées, des sentiments et des actes habituels.

“ Ici l'enseignement du style aura surtout pour objet d'habituer les élèves à écrire clairement, correctement et avec une certaine élégance, si c'est possible. Il s'agit surtout de les mettre à même d'appliquer leurs facultés naturelles d'observation, de réflexion, et d'exprimer le résultat de leurs remarques sous une forme exacte, en un mot de penser juste et d'écrire juste. Ce sera là une excellente gymnastique intellectuelle dont l'effet se fera sentir dans les circonstances les plus importantes comme les plus futiles de la vie ; car il n'est aucun travail qui, autant que la composition française, ait besoin d'être raisonné, mûri, réfléchi, composé, avant de revêtir la forme sous laquelle il se traduit.” (1)

Dans la dernière partie du cours supérieur, on abordera avec succès des sujets d'une portée morale et éducatrice plus visiblement marquée.

(1) L. ChastEAU.

Au commencement de l'année scolaire (nous parlons ici du cours supérieur, ne l'oublions pas), nous pourrions demander aux élèves, oralement d'abord, puis, par écrit, d'expliquer une image ou un objet qu'on place sous leurs yeux ; un peu plus tard, les inviter à rendre compte d'une promenade, d'un fait qui s'est passé dans la localité, d'un incident de l'école ou de la vie de famille, expliquer un proverbe, écrire une lettre familière ; voilà à peu près le cercle dans lequel il est sage de se maintenir durant le premier semestre pour ne pas décourager les efforts et pour ne pas habituer les enfants à se payer de mots.

Durant le premier semestre on aborde la description et la narration, d'après lecture et modèles, d'abord ; puis à l'aide d'un plan ou canevas seulement ; enfin sur le simple énoncé du sujet.

La traduction de vers en prose constitue aussi un excellent exercice de style. Voici ce qu'un auteur sérieux, Félix Cadet, dans son *Dictionnaire Pédagogique*, dit de ce procédé :

« La traduction en prose d'une fable en vers peut au moins rendre le service de faire distinguer la langue poétique de la langue ordinaire dans l'emploi des mots et des constructions de phrases. Ce serait un détestable exercice si l'on exigeait de l'élève qu'il remplaçât par des synonymes les expressions du poète. Quel que soit le sujet, il est bon, pour des débutants, de le discuter en classe dans un entretien général auquel prennent part tous les élèves. Les diverses pensées sont recueillies sur le tableau noir, puis l'on détermine l'ordre le plus naturel à établir entre elles, et, après cette préparation, chacun se met à l'œuvre. »

La précision et la correction dans la forme des compositions, au cours supérieur, devront être scrupuleusement exigées, sans nuire pour cela au naturel et à la simplicité dans le style dont nous avons parlé au début de cette conférence. D'ailleurs, la précision et la correction ne présenteront point de difficultés si l'enseignement du vocabulaire, de la grammaire et de la syntaxe a été bien fait, car ces deux qualités en dépendent absolument. Quant au bon ordre et à l'enchaînement logique des idées dans les rédactions, qui deviennent des compositions dans le dernier semestre du cours supérieur, ces deux autres qualités dépendent de la culture générale de l'enfant, de ses habitudes d'observer, de raisonner, de juger et de sentir. De là la nécessité absolue de cultiver les facultés intellectuelles et morales des élèves dès le cours élémentaire.

Maintenant, examinons quelques modèles de rédaction et de composition convenant aux élèves du cours supérieur.

1^{er} Semestre.—Je suppose que l'institutrice puisse se procurer une gravure représentant un joli paysage champêtre par une belle journée de printemps. Elle fera trouver aux élèves les trois points qui sont comme la synthèse du tableau : *a*) le mois (*mai*), *b*) le réveil de la nature (*bourgeons, etc.*), *c*) les oiseaux qui animent les bosquets. Chacun de ces points appellent des idées secondaires qui, mises en ordre, constitueront le plan de la rédaction.

L'exercice oral est terminé, fixons le canevas :

(Le sujet)

UNE JOURNÉE DE PRINTEMPS (1)

CANEVAS.—I. *Mai* : — idées principales : *ciel, soleil, air, terre.*—II. *Bourgeons* : — idées principales : *feuilles, buissons, arbres fruitiers, la neige des fleurs.*—III. *Oiseaux* : — *gaieté, beauté, nature en fête.*

(1) Ce devoir est extrait d'un ouvrage de Jean Bedel.

On a habillé les idées contenues dans chacun des points qui précèdent ; on les a revêtues d'une forme vivante, imagée et voilà la jolie petite page qui a été écrite sur ce sujet :

UNE JOURNÉE DE PRINTEMPS

1. Voici *mai*.

Le *ciel* est d'un bleu profond, le *soleil* est chaud, la *terre* sort de l'engourdissement de l'hiver.

2. Les *bourgeons* pointent aux branches ; bientôt sous l'influence de la chaleur et de l'humidité, ils brisent leur enveloppe ;

Les petites *feuilles* d'un vert tendre et pâle apparaissent ;

Dans les *buissons* l'aubépine fleurit ; dans les jardins les *arbres fruitiers* se couvrent de jolies fleurs blanches.

Oh ! comme cette *neige des fleurs* est plus plaisante que l'autre, la vraie, celle des jours d'hiver.

3. Les *oiseaux* gazonillent et font leurs nids.

Tout cela est *gai*, tout cela est *beau* ; la *nature* semble en fête et l'on se sent le *cœur joyeux*.

Voici un autre sujet :

II

CHARITÉ ADMIRABLE DU FORGERON DE NOTRE VILLAGE

PLAN.—Un voyageur passe au milieu de la nuit devant l'atelier d'un forgeron.—Il l'entend qui travaille.—Il lui demande pourquoi il travaille aussi tard.—Ce n'est pas pour lui que le forgeron travaille ainsi, c'est pour son voisin, dont un incendie a détruit la petite fortune. Les pauvres ont bien du mérite à s'entr'aider.

Développement : Un voyageur, passant vers minuit devant l'atelier d'un pauvre forgeron, entendit les coups redoublés du marteau sur l'enclume. Il entra et voulut savoir le motif qui retenait ainsi ce forgeron à l'ouvrage jusqu'au milieu de la nuit.

"Ce n'est pas pour moi que je travaille, dit le forgeron, c'est pour Pierre, mon voisin. Le malheureux a été incendié et il n'a plus ni mobilier, ni provision, ni ressource. Je me lève deux heures plus tôt, je me couche deux heures plus tard, cela fait la valeur de deux journées par semaine dont je peux porter le produit à Pierre. Si je possédais quelque chose, je le partagerais avec lui ; mais je n'ai pour capital que mon travail et je suis heureux de pouvoir en sacrifier une partie pour un plus pauvre que moi."

Le voyageur fut touché jusqu'au fond du cœur. Il remit au forgeron une petite somme pour son voisin et il s'éloigna en se disant tout bas : "En réalité, les pauvres ont bien plus de mérite que les riches à exercer la bienfaisance, ce qu'ils donnent, c'est toujours une partie de ce qui leur serait nécessaire. Dieu les voit, Dieu les récompensera."

III

L'HORLOGE

Dites les réflexions suscitées en vous par la vue d'une horloge : 1° quand vous étiez petite, et 2° maintenant que vous êtes plus grande.

Développement : J'avais sept ans lorsque, pour la première fois, une pendule attira mon attention. Je suivis longtemps, sur le cadran d'émail, la marche lente de

l'aiguille ; je tressaillis lorsque, soudain, j'entendis le timbre sonore répéter régulièrement des coups que je ne savais point compter. J'approchai mon oreille pour mieux entendre le tic-tac monotone du balancier qui allait et venait incessamment.

Qu'est-ce que cela pouvait bien être ? A force de réflexions, d'imagination, je finis par conclure que la pendule devait, comme une petite fille, avoir un cœur puisque, au dedans d'elle ça faisait tic tac, comme dans ma poitrine, je trouvais que la sonnerie était sa voix, comme l'aiguille un petit doigt avec lequel — oh ! combien lentement — elle montrait sur le cadran les lettres d'un indéchiffrable alphabet.

Depuis ce moment, je ne saurais dire quelles singulières idées me traversèrent la cervelle, si bien qu'un jour, la pendule étant arrêtée, je courus vers ma mère lui demander : — Pourquoi donc, maman, le cœur de la petite fille ne bat-il plus ? Ecoute, le mien fait toujours tic tac.

— Quelle petite fille ? — La pendule, tu sais.

— Mais, ma fille, la pendule n'est pas un enfant. C'est un objet servant à mesurer le temps.

Nous eûmes avec ma mère, sur ce sujet, une longue conversation, au bout de laquelle je n'avais compris qu'une chose, c'est que la pendule était pour moi, plus que jamais, un être mystérieux.

2.— Oh ! oui, aujourd'hui encore, je le crois, c'est un être mystérieux, un terrible sphinx, cette petite pendule, bijou ciselé avec art, rouages réglés avec une minutieuse précision, objet insensible qui, de son monotone tic tac, compte tous les instants de notre vie. L'une après l'autre, chaque heure est sonnée fatalement, que nous le voulions ou non, sans que jamais l'aiguille ne revienne en arrière sonner deux fois pour le plaisir ; sans que, implacable, elle marche plus vite sur nos souffrances et nos peines. Ah ! les plus belles sont celles que nous n'écoutions pas sonner ! celles qui coulaient inaperçues pour nous, enfants insoucians, sans regrets du passé, sans crainte de l'avenir.

L'horloge mesure le temps, minuscule parcelle de l'éternité qui n'appartient qu'à Dieu, l'Être Souverain. Mais Dieu nous le donne ce temps pour conquérir le bonheur sans mélange, le bonheur sans fin que jamais aucune horloge ne marque sur la terre. Il le dispense aux uns, bien court, aux autres plus long selon ses desseins miséricordieux ; à nous de l'employer, de le faire valoir saintement.

Si, par malheur, nous en dérobons à la vertu ; si, traîtres au devoir, nous en usons pour le mal, que du moins, nous en sacrifions beaucoup au repentir qui rachète.

Alors, quand sonnera pour nous l'heure suprême, la dernière du temps, nous lui sourirons en paix, car elle marquera pour nous l'éternelle aurore du jour sans déclin qui nous réunira pour jamais dans la céleste Patrie à tous ceux que l'heure amère et douloureuse des séparations nous avait ravis ici-bas.

Il y a un instant nous avons dit que durant le deuxième semestre de la dernière année du cours supérieur, il était temps d'aborder la description, la narration ainsi que des sujets d'une portée morale et éducatrice. L'on peut maintenant se contenter d'indiquer aux élèves le sujet à développer. Néanmoins, il est encore nécessaire d'en lire parfois le développement et de donner de temps à autre le canevas du développement ; il ne faut pas condamner même les élèves les plus avancés à un effort trop soutenu. Encore quelques modèles de devoirs, et je termine ce deuxième point, la plus longue partie de ma conférence.

I

UNE FEUILLE D'ARBRE RACONTE SON HISTOIRE

Je vins au monde par une belle matinée du mois d'avril ; je m'épanouis avec bonheur. Ma première sensation fut une jouissance ; mon premier sentiment fut la joie et l'orgueil, j'embrassai d'un seul coup d'œil tout l'arbre dont je faisais partie. Que le monde est grand, me disais-je, et j'en suis le centre ! Qu'il est bon ! L'Être supérieur qui a créé cet univers, et qui l'a créé pour moi ! Sans doute, je suis faite à son image, et Dieu ne doit être autre chose qu'une grande feuille ! Si un insecte m'importune, le Maître du ciel et de la terre envoie à mon secours un oiseau qui le dévore. Tous ces êtres si brillants et si fortunés qui s'appellent les hommes, montent dans mon arbre et me regardent avec curiosité. Ils prennent souvent quelque chose à côté de moi : mais ils me respectent toujours. Oh ! je suis la reine du monde !

Flatteuses illusions qui furent de courte durée ! L'âge vint, et avec lui, l'expérience. Quelle fut ma déception, quand je m'aperçus que cet oiseau que je croyais si zélé pour ma délivrance et lancé pour cet effet par la main du Très Haut, cherchait tout simplement à manger un insecte et ne travaillait que pour lui ; quand je vis que ces humains ne montaient dans mon arbre que pour la fleur et le fruit qui m'avoisinaient, et que, s'ils ne me touchaient pas, c'était que je n'en valais pas la peine ! Ce que j'avais pris pour du respect n'était que de l'indifférence ! La réaction qui se fit en moi fut terrible.

Au lieu de me regarder comme l'heureux centre de l'univers, je me pris précisément pour ce que l'univers contenait de plus malheureux. Je portai envie à mes sœurs elles-mêmes. Si j'étais placée plus haut, me dis-je alors, le moindre souffle renverserait les insectes destructeurs ; si j'étais placée plus bas, cela me délivrerait des chenilles ; mais non, la place que j'occupe est la plus misérable. Ce Dieu que j'adorais tout à l'heure n'est donc qu'un tyran qui s'est fait une gloire cruelle de lancer tous ses traits contre une faible feuille, il m'a créée pour être le résumé de toutes les infortunes.

" Pour être, du malheur, le modèle accompli. "

Et bien, soit ! puisque telle est ma destinée, je l'aurai remplie toute entière : l'automne vient, je tomberai enfin desséchée ; on me foulera au pieds, j'aurai été inutile à moi-même et aux autres, et je vais, en maudissant ma destinée, rentrer dans le néant d'où je n'aurais jamais dû sortir.

Mais, maintenant, la vieillesse a calmé ces mouvements si divers et si opposés ; je vois le monde d'un œil plus calme, mes opinions philosophiques ont encore changé, et je me dis : De quoi te plains-tu ? Ne vois-tu pas ces feuilles élevées que le soleil a jaunies les premières et qui sont tombées avant toi ? S'il t'avait placée plus bas, ne vois-tu pas les troupeaux qui dévorent les feuilles inférieures de ton arbre ? Tu n'as servi à rien, dis-tu ? Mais n'as-tu pas contribué pour ta part à cette voûte qui devait mettre le voyageur à l'abri des rayons du soleil ?..... N'as-tu pas ombragé le nid du jeune oiseau qui semble s'être mis sous ta protection ? N'as-tu pas orné, embelli l'arbre qui t'a portée ? Eh bien, si tels étaient les dessins de ton Créateur, si tu as rempli ta mission, grande ou petite, tu n'as qu'à dire avec le poète :

Tout est bien, tout est bon, tout est grand à sa place !

Au regard de Celui qui fit l'immensité :

La feuille vaut un monde. Ils ont autant coûté.

II.

CAPRICIEUSE

Lettre d'une jeune fille à une de ses amies. Elle lui parle d'une personne capricieuse et des ennuis que cause à tout le monde son inégalité d'humeur.

CANEVAS.—I. Entrée en matière.—II. Caractère capricieux ; d'où il provient.—III. Ennuis qu'il cause à tout le monde.—IV. Conclusion.

Développement :

Ma chère Lucie,

P..... le.....

I. Tu sais combien je me suis trouvée fâchée, il y a huit jours, lorsque tu m'as appelée capricieuse ? Je crois même que nous nous sommes séparées en froid. Depuis, j'ai beaucoup réfléchi sur moi-même ; eh bien ! je dois l'avouer à ma confusion, j'ai conclu que tu avais raison. Oui, ma chère, je suis — pardon, j'étais (car je suis bien résolue à ne plus l'être) — une véritable capricieuse.

Rentrée à la maison, boudant, maugréant contre toi, je pris un livre pour essayer de me distraire. Je l'ouvre et, devine sur quel sujet je tombe ? En grosses lettres flamboyant encore à mes yeux ces mots néfastes : " Du caractère capricieux. "

J'eus pourtant l'héroïque courage de lire, de lire jusqu'au bout ma condamnation, et voici un extrait de ma lecture destiné à te prouver : 1° que j'ai fort bien compris la leçon ; 2° combien je te suis reconnaissante de tes charitables avis.

Je te soumettrai ensuite mes résolutions et tu concluras, n'est-ce pas, ma chère Lucie, en m'adressant quelques mots de ta sincère amitié pour m'aider à persévérer dans ces bonnes dispositions qu'elle a fait naître chez moi.

II. " Qui saura définir exactement le caractère capricieux ? puisque son essence même est la mobilité, le changement perpétuel, mélange de bon et de mauvais, excessif en tout, jamais d'accord avec lui-même, jamais semblable aujourd'hui à ce qu'il était hier, à ce qu'il sera demain !

" Le capricieux se lève gaiement : une heure plus tard il est plongé dans la plus profonde tristesse. Il cause, babille à tort et à travers pour se renfermer ensuite dans un mutisme obstiné, et tel l'a vu pleurer en ce moment, ne le reconnaîtra plus dans ce bouffon exubérant riant aux éclats.

" Ne cherchez en lui aucun sérieux attachement : sa versatilité brûle aussitôt ce qu'il a le mieux adoré, et il se dégoûte bien vite de ce qu'il souhaitait le plus ardemment.

" D'ailleurs, il suffit souvent de s'opposer à ses vaines exigences pour le voir s'ancrer avec acharnement dans des idées qu'il se hâte d'abandonner dès que vous faites mine de n'y plus prêter d'attention.

" Il procède toujours par boutades, jamais par ordre : lui-même ne saurait bien dire ni ce qu'il veut, ni ce qu'il peut. Ce qui est certain c'est que, sans s'en douter, il est essentiellement égoïste, ne prenant conseil que de son propre mouvement, sans se soucier du plaisir ou de la peine qu'il cause à autrui.

" En vain possède-t-il parfois un grand fond de bonté, de générosité : il exerce les vertus à contretemps, au gré de son caprice et non suivant la raison.

" La raison ! mais c'est bien là ce qu'il écoute le moins au monde et c'est précisément en cela qu'il a tort. Doué d'une vive sensibilité, il ne prend conseil que de son imagination, de son impression actuelle : c'est une girouette tournant à tout vent.

“ Enfin le capricieux manque totalement de volonté, il peut avoir parfois de l'entêtement, mais il ne connaît pas le viril vouloir capable de commander à ses passions, de vaincre les difficultés, de poursuivre, en un mot, un but déterminé, d'y arriver coûte que coûte.”

Il y en avait encore bien long comme cela, ma chère Lucie, mais j'en savais assez pour rougir de honte et dire un sévère *mea culpa*.

III. Ah ! oui, bien sûr, je me suis reconnue dans ce joli personnage, et, le front dans ma main, je me suis retracé tout ce que j'ai dû faire souffrir à mon entourage et à toi en particulier.

Quelle patience il a fallu pour me supporter, essayer mes boutades de mauvaise humeur, ou mes exhubérances intempestives ! Avec les caractères capricieux, on vit dans une gêne, une contrainte perpétuelle, ne sachant jamais, comme l'on dit vulgairement, “ sur quel pied danser.”

On est malgré soi porté à la défiance. Qu'oser attendre d'une jeune fille qui peut avoir d'excellentes intentions, mais n'a jamais la volonté de les exécuter, commence une œuvre et jamais ne l'achève, abuse de toutes les condescendances que l'on a pour elle et ne s'en sert que pour exiger davantage.

Las de prendre de continuels ménagements pour ne pas choquer ma susceptibilité, je crois bien que chacun en était venu à me laisser aller à mon gré. Bienheureux encore si ce gré avait visé à contenter mon entourage, mais il ne pouvait que le faire souffrir allant presque toujours à l'encontre de ses désirs. Et quel chagrin encore n'ai-je pas dû causer aux amies qui m'avaient voué une sincère affection, à qui j'avais promis la mienne, pour les délaisser ensuite sans motif !

IV. Enfin, chère Lucie, grâce à toi, c'est fini, bien fini. Résolument cette fois je me mets à l'œuvre, déclarant une guerre sans trêve ni merci à ma versatilité. Je veux réparer mes torts, les faire oublier à force d'égalité d'humeur, de bienveillance, de sacrifice de mes goûts qui seront désormais réglés par la saine raison.

Aide-moi dans cette tâche difficile ; réprimande, gronde, relève, conseille autant qu'il sera nécessaire, cette insupportable petite capricieuse dont la tête est légère, mais le cœur bien aimant. Garde-lui surtout ton affection en échange de la sienne qui te sera toujours, sois-en sûre, reconnaissante et fidèlement dévouée.

MARTHE L.

III

RÔLE DE LA JEUNE FILLE DANS LA SOCIÉTÉ

Développement : Le rôle de la jeune fille dans la société est grand, beau et digne d'admiration, son rôle à elle c'est l'affection, le dévouement.

Une jeune fille vraiment vertueuse, fortement attachée à son devoir, est un précieux trésor, elle est l'ange du foyer domestique ; elle a le don de relever les courages les plus abattus, de rajeunir les cœurs, d'essuyer les larmes les plus amères. Partout où elle passe, règnent la paix, le calme, la résignation ; partout elle se fait respecter ; partout, sous son influence, on se sent porté à la vertu, on comprend le devoir, on s'y attache. Le devoir, voilà ce qu'une jeune fille forte accomplit à tout prix. Regardez-la, après quelques années consacrées à son éducation, elle rentre dans sa famille ; sa tâche est bien douce et son cœur aimant l'accepte avec bonheur. Tous les dons que la Providence lui a départis sont employés à rendre la vie agréable à ses parents bien-aimés, elle s'oublie pour ne penser qu'à eux. Mais si un malheur inattendu vient

porter le deuil et la désolation dans cette maison heureuse autrefois, quelle sera la conduite de cette jeune fille ? Se laissera-t-elle abattre par le malheur ? Jamais. L'adieu d'une mère chérie a été bien cruel, des larmes abondantes ont coulé de ses yeux, mais cette mère lui a recommandé de prendre soin de son vieux père, aussi elle oublie pour ainsi dire sa propre douleur pour penser à celle de ce père désolé, elle s'efforce d'imiter les vertus dont le souvenir lui est cher et elle sait trouver des paroles de consolation assez éloquentes pour ramener le calme dans ce cœur agité.

A-t-elle des jeunes frères ou des jeunes sœurs, elle devient leur seconde mère et a pour eux toute la tendresse de la première. Aussi est-elle bénie par tous ceux qui l'entourent. Son action salutaire se répand même au dehors de la famille ; elle est le soutien des pauvres, elle sait donner, et guérir toutes les infirmités, elle fait le charme de la société.

Qu'elle est donc noble cette tâche de la jeune fille ; combien celles à qui elle est imposée doivent s'efforcer de la remplir dignement. Mais où puisent-elles la force nécessaire ? L'avenir d'une jeune fille dépend de son éducation, aussi cette éducation doit être forte et soignée. La jeune fille doit avoir de bonne heure des idées et des goûts sérieux ; elle doit connaître la vie dans sa réalité ; c'est-à-dire ses devoirs et ses peines ; elle doit apprendre à supporter courageusement ces dernières. Elle doit combattre ses penchants à la légèreté et à l'égoïsme, ces deux principaux obstacles au dévouement qui lui est nécessaire.

Pour l'aider dans cette lutte contre elle-même, elle a besoin d'être remplie de l'amour de Dieu. Cet amour enseigne le devoir, le fait aimer, aide à l'accomplir.

La jeune fille légère est-elle capable de remplir dignement sa mission ? Voyez..... Elle aime le plaisir, la toilette, elle oublie ses devoirs ; elle cherche à satisfaire ses caprices. De quel bonheur pourra jouir sa famille ? D'aucun, car c'est à la jeune fille qu'appartient le doux privilège de faire régner autour d'elle la joie et l'union.

IV

Sujet : Expliquez et commentez cette pensée : " Regarder au-dessous de soi, non au-dessus, c'est l'art d'être heureux. "

Plan.—Tendance des hommes au bonheur.—Ambition de chacun qui rêve qu'il a plus qu'il n'a.—Envie du voisin.—Tristesses amenées par cette course au bonheur.—Loi de la Providence.—Regardons au-dessous de nous.—Bases du vrai bonheur.

Développement : Les hommes sont ambitieux, ils aspirent au bonheur et le cherchent continuellement ; mais ils se trompent le plus souvent sur les voies qui conduisent au vrai bonheur, et ils ne recueillent que troubles, déceptions et parfois amertumes.

Pourquoi cela ? C'est qu'ils ne mettent pas en pratique la maxime du moraliste : " Regarder au-dessous de soi et non au-dessus, c'est l'art d'être heureux. "

En général, nous ne sommes pas satisfaits de notre situation ; nous voulons plus, toujours plus, et nous ne considérons pas les petites joies quotidiennes ; elles nous semblent même insignifiantes, parceque nous rêvons davantage.

Le pauvre envie le riche, le riche envie le plus riche, et ainsi de suite ; chacun désire la situation de son voisin qui lui paraît être plus fortuné ou dans une position plus éminente ; on espère trouver la satisfaction, on court " là-bas, là-bas, là-bas ", comme dit le poète dans une délicieuse page intitulée : *Le Bonheur !*, et souvent on quitte la proie pour l'ombre.

En effet, la Providence qui fait merveilleusement toutes choses, a disposé peines et joies dans chaque foyer, et le contact avec le monde suffit pour apercevoir bien vite

qu'il n'y a pas de bonheur sans mélange et que nous avons tort de nous trouver malheureux si nous considérons l'infinie souffrance qui pèse sur certaines créatures.

Pour cela ayons des yeux et du cœur, des yeux pour voir, un cœur pour sentir. Nous apercevrons alors ceux que la maladie afflige : leurs souffrances physiques leur ôtent toute joie de vivre ; ils sont riches peut-être et pourtant ils ne sont pas heureux.

Regardons maintenant dans le foyer où la mort a passé : plus de rires, plus de gaietés ; on pleure, on souffre ; le bonheur n'est plus là.

Donc le bonheur n'est pas dans la richesse, il n'est pas dans les plaisirs, car la fatigue, le dégoût suivent bientôt les plaisirs satisfaits. Une bonne santé, une bonne conscience, voilà les bases de la vraie satisfaction, celle que le monde ne peut nous enlever. En réalité, nous portons notre bonheur en nous-même, si nous bornons nos désirs, si nous ne laissons pas envahir notre cœur par l'envie, sottise, ridicule, basse. Apprécions ce que nous possédons, disons que nous pourrions avoir moins ; en un mot, regardons "au-dessous" et non "au-dessus".

III

MÉTHODES A SUIVRE

Vous l'avez déjà compris, Mesdames, la méthode à suivre dans l'enseignement de la rédaction à l'école primaire est une méthode toute d'intuition, au cours élémentaire, et procédant simultanément par induction et déduction dans le cours moyen et la première partie du cours supérieur.

Afin de vous convaincre que la gradation des exercices que j'ai indiquée dans le chapitre précédent de mon travail est conforme aux besoins de l'école primaire, permettez-moi de vous citer quelques pages des *Documents exposés par le ministère de l'Instruction publique de France à l'Exposition de Paris en 1900*. Le rapporteur est monsieur H. Durand, Inspecteur d'Académie de la Haute-Vienne. Je lui laisse la parole :

" LA COMPOSITION FRANÇAISE À L'ÉCOLE PRIMAIRE RURALE

" Beaucoup de maîtres et de maîtresses d'écoles rurales se plaignent de l'inutilité de leurs efforts pour l'enseignement de la composition française.

" Ne placent-ils pas trop haut leur idéal, pour ce qui concerne les facultés et les besoins de leurs élèves, et ne leur imposent-ils pas tout d'abord un travail trop difficile ? Et, d'autre part, voient-ils bien que l'utilité de cet exercice n'est pas seulement d'apprendre à bien écrire en français, mais à imposer un effort intellectuel d'invention et de groupement d'idées, au grand profit de l'éducation intellectuelle ?

" Ce n'est pas aux premiers jours de la vie scolaire que l'on peut avoir l'ambition de faire penser les élèves ; leur âge n'est pas encore assez avancé, ni leur esprit assez mûr.

" Aux tout petits, on se bornera à donner, par une imitation journalière et progressive, l'instrument dont plus tard usera l'esprit, on leur enseignera des mots, on leur enseignera à bâtir des phrases très simples, et ce seront leurs premières compositions françaises.

" Ces exercices d'invention et d'élocution sont surtout utiles dans les pays où les enfants, à la maison paternelle, ne parlent guère que le patois et

pour qui le français est comme une langue savante qu'il faut peu à peu faire entrer dans la vie de tous les jours. (1) Il faut donc à toutes les classes faire dire, répéter, bien prononcer et surtout bien comprendre les noms usuels français. Ces noms ne doivent pas rester en lui à l'état de matériaux inertes et l'enfant les mettra en œuvre dans de petites phrases simples, très courtes qui traduiront le plus souvent des actes accomplis par l'enfant, une part de sa vie réelle.

“ Il faut consacrer tous les efforts des premières années de la scolarité à cette acquisition des mots et à cette première organisation des idées. C'est parce que l'enfant, par exemple, a vu l'épicier peser du sucre qu'on lui fera composer, prononcer, écrire cette phrase : “ L'épicier pèse du sucre dans une balance.”

“ Au cours moyen, la composition française consistera dans une reproduction encore, mais non plus dans la reproduction des objets eux-mêmes, mais des récits entendus, des lectures faites, à condition que ces récits et ces lectures aient pu être entièrement pénétrés et parfaitement compris par l'enfant. On lui fournit le fond, il doit donner la forme. Il ne faut pas se montrer trop difficile pour ces premiers essais : ils ne peuvent pas ne pas être incorrects ou inexacts. Mais s'ils témoignent d'une intelligence précoce et d'une vision nette, il faut encourager l'enfant, faire ressortir ce qu'il y a de bien dans son travail, le soutenir amicalement dans les premiers pas de cette marche de l'esprit. Il faut être indulgent aux premières fautes des enfants contre la grammaire, ils auront le temps plus tard d'apprendre des règles, tandis qu'ils ne retrouveront plus la libre allure de l'esprit et de l'imagination si, dès les premiers pas, on les arrête dans leur essor.

“ Ce n'est qu'après avoir habitué l'enfant à construire des phrases correctes, à reproduire un fond d'idées tout préparé qu'on pourra peu à peu lui demander de composer lui-même, de trouver à la fois l'idée et le mot. Ce sera pour les dernières années du cours moyen et pour le cours supérieur. Mais les maîtres ne doivent pas oublier que pour bien écrire, il faut lire et relire les grands écrivains classiques, les modèles auxquels il faut toujours revenir. C'est pourquoi il est nécessaire que les élèves du cours moyen et du cours supérieur aient entre les mains un recueil de morceaux choisis, et c'est par la lecture assidue, l'explication approfondie, l'intelligente interprétation de ces morceaux, que les instituteurs prépareront les enfants à bien écrire.

“ Car, bien écrire, c'est savoir bien ordonner ses idées, faire entre elles un choix judicieux, savoir apprécier avec goût et juger avec sûreté. L'exercice de la composition française—que les maîtres ne l'oublient pas—doit donc donner à l'esprit des qualités de netteté et d'ordre qui sont la fin de l'éducation intellectuelle. C'est surtout dans ce sens qu'il faut, à l'école primaire, en commencer et en poursuivre l'enseignement.”

M. Durand est donc d'avis qu'au cours élémentaire nous ne devons pas donner un sujet à *développer*, car cet exercice exige un certain savoir, du jugement et de l'imagination. Dans ce cours, c'est la formation du vocabulaire

(1) Il est évident que cette remarque ne pourrait pas s'appliquer à la Province de Québec. Néanmoins, nous devons reconnaître que dans la plupart de nos familles, le vocabulaire français est pauvre.—*Note du conférencier.*

qu'il faut avoir en vue. Avant tout, nous devons habituer les élèves du cours élémentaire à chercher des *idées* et à trouver des *mots* pour les exprimer. Il enseigne aussi qu'au cours moyen la composition française consistera dans une reproduction de récit ou de lecture entendue, et qu'au cours supérieur, lorsque l'élève a été habitué à construire des phrases correctes, à reproduire un fonds d'idées tout préparé, on peut lui demander de *composer* lui-même, c'est-à-dire de trouver à la fois l'idée et le mot.

N'est-ce pas exactement ce que nous avons recommandé dans la deuxième partie de notre conférence ?

IV

(a) CHOIX DES SUJETS ET (b) CORRECTION DES DEVOIRS

(a) *Choix des sujets*.— Un penseur l'a dit : *Enseigner c'est choisir*. D'où la nécessité de tenir compte, dans le choix des sujets de rédaction :

1° Du milieu scolaire : agricole, industriel, commercial, etc.

2° Du degré de culture intellectuelle des élèves

3° De leurs goûts et de leurs besoins ;

4° De prendre le sujet dans le domaine des réalités :

a) *Genre descriptif* : description d'objets usuels, portraits divers, rédactions sur images, promenades, scènes, cérémonies religieuses

b) *Genre narratif* : récits, anecdotes, traits de bonté, de piété, de charité, de probité, de politesse, de dévouement, de courage, dont les enfants ont été témoins ou dont on leur fait le récit.

c) *Genre épistolaire* : lettres de famille, de relations, d'affaires, de félicitation, de condoléance, de commerce Rapports, mémoires, etc.

d) *Genres divers* : proverbes et maximes à développer, analyse et morceaux choisis, dissertations, jugements sur personnages historiques, devoirs sur l'agriculture, sur la géographie, récits de voyage, etc.

Habituer les élèves à exprimer avec méthode, clarté, simplicité et précision ce qu'ils pensent, ce qu'ils veulent dire, ce qu'ils désirent.

Le maître peut puiser ses devoirs dans les manuels ou les journaux pédagogiques, mais il doit faire un choix judicieux, et "mettre au point" les devoirs, c'est-à-dire les préparer pour ses élèves.

Les premiers devoirs de composition et de style seront une suite naturelle des leçons de choses, des exercices de récitation et de lecture. Un peu plus tard, on fera rédiger de mémoire le morceau lu ou récité, puis les remarques faites sur ce morceau ; enfin on donnera un sujet non plus identique à celui de la lecture ou de la récitation, mais toujours en rapport avec lui. Dans toutes les branches de l'enseignement "on ne saurait trop recommander, dit Rousselot, sous la diversité des exercices qui se remplacent les uns les autres, cette continuité ininterrompue, cette suite dans la méthode et dans les vues générales qui font l'unité et la fécondité dans l'enseignement."

(b) *Corrections des devoirs de rédaction et de composition*.— La correction de ces devoirs doit être effectuée au point de vue des *mots*, des *idées* et des *phrases*.

1. Les devoirs du cours *élémentaire* sont corrigés en classe, devant l'élève, dès qu'il a fini son travail ; une simple annotation suffit.

2. Les devoirs du cours *moyen* et du cours *supérieur* sont corrigés en dehors des heures de classe.

- a) Souligner les fautes d'orthographe d'un signe conventionnel ;
- b) Juger de l'ensemble : plan, ordre, liaison des idées ;
- c) Souligner les expressions impropres, les constructions vicieuses ou incorrectes, et placer le corrigé au-dessus ;
- d) Eviter cependant de refaire le devoir de l'élève tout entier ;
- e) Conserver à l'œuvre de l'enfant son originalité ;
- f) Ne pas corriger toutes les fautes, mais seulement les plus grossières. Ne surchargez pas les devoirs de trop de corrections, ce serait décourager l'élève.

L'annotation indiquera en quelques mots précis les qualités ou les défauts du fond et de la forme.

g) Relever sur un carnet les défauts communs, cela facilitera le compte rendu.

Au début du temps consacré à la correction, le maître laisse quelques minutes aux élèves pour la lecture de leurs devoirs ; ils réfléchiront sur les corrections et corrigeront les fautes signalées. Puis il s'assure que les élèves se sont rendu compte des corrections écrites.

Lorsque les élèves ont terminé l'examen de leur devoir corrigé.

1° a) Le maître s'assure que les élèves se sont rendu compte des corrections écrites ; _____

b) Il est impossible et inutile de lire en classe tous les devoirs en entier ; les parties saillantes, en bien comme en mal, de quelques devoirs suffisent ;

c) Faire la comparaison entre un bon et un mauvais devoir ;

d) Indiquer rapidement la manière de traiter le sujet, et terminer par la lecture d'un bon modèle, rédigé ou choisi par le maître.

2° *Procédés divers* : a) Faire recopier tout mauvais devoir avec les modifications de la correction ;

b) Un devoir mal compris et mal traité pourra faire l'objet d'une nouvelle leçon ;

c) Les fautes de construction et d'orthographe communes seront corrigées au tableau noir.

V

CONCLUSION

Au cours de notre travail, nous croyons avoir suffisamment démontré l'utilité des exercices de rédaction ; nous en avons aussi indiqué le but, et dit en quoi ces exercices consistaient.

Ces exercices peuvent, ou plutôt doivent se faire simultanément avec l'enseignement de la grammaire, si cet enseignement est bien fait. N'est-il pas admis qu'il faut enseigner " la grammaire par la langue " ; qu'il faut faire marcher de front " la grammaire des idées, et la grammaire des mots " ? Voici le sommaire des exercices de rédaction aux trois cours :

1. **Elémentaire.**—1° Exercice oral de langage (causeries) ;

2° Exercice de vocabulaire ;

3° Classification des mots par familles (association des idées) ;

- 4° Définition de ces mots ;
- 5° Emploi de ces mots dans une proposition (invention).
- II. **Moyen.**—1° Construction de phrases avec des mots donnés ;
- 2° Résumés de leçons et de lectures à l'aide de questions écrites ;
- 3° Sujet traité au tableau noir ;
- 4° Sujet se rapportant au précédent, les élèves étant livrés à eux-mêmes ;
- 5° Rédaction sur images avec l'aide du maître.
- III. **Supérieur.**—1° Rédaction sur images sans l'aide du maître ;
- 2° Reproduction d'un écrit ou d'une lecture ;
- 3° Imitation d'un morceau en prose ;
- 4° Traduction de vers en prose ;
- 5° Lettres familières ;
- 6° Description et narration.

Quant à la méthode à suivre, en voici le résumé :

Dès le cours élémentaire, on s'attache à vaincre les premières difficultés de la rédaction par la découverte méthodique des idées et par la formation d'un langage simple, mais correct. Afin de rendre les idées plus précises, nous insistons sur la signification des termes. Un peu plus tard, à la recherche et à l'expression des idées, nous ajoutons l'invention de propositions simples exprimant des jugements formulés ou pouvant être formulés par les enfants eux-mêmes.

Au cours moyen, on ne considère plus des propositions isolées ; elles doivent former un tout, grâce à un *plan* arrêté à l'avance, à un cadre dans lequel il faut placer les éléments recueillis par l'observation. La suite logique que celle-ci a imposée aux devoirs précédents permet rapidement à l'élève de saisir l'économie des canevas nouveaux qu'on lui soumet et de s'y conformer aisément dans son travail écrit. Dans le cours élémentaire, on se le rappelle, les mots, bien qu'étudiés isolément, exprimaient des idées qui ont un rapport entre elles. Dans le cours moyen, nous procéderons de la même manière avec les propositions. Dans cette classe, on commence à orner la phrase par l'emploi judicieux de qualificatifs et d'adverbes ; pour en éviter l'abus plus tard, il est prudent d'en montrer le bon usage.

Enfin, au cours supérieur, le travail de l'élève sera plus personnel. L'institutrice pourra faire des comptes rendus de lectures, des résumés de leçons, des lettres, des récits de promenades, des descriptions et narrations dont on n'indiquera que le texte, sans en lire le développement. (1) Dans ce cas, il est bon, parfois, d'en faire découvrir le plan aux élèves afin de leur donner, dès le début, l'habitude de ne rien écrire sans plan et sans méthode.

Le choix des sujets à traiter est très important : outre les besoins du milieu, ils doivent toujours être appropriés à l'âge et au degré du savoir des élèves.

Enfin la correction des devoirs n'est pas sans présenter de sérieuses difficultés, tant à cause du soin qu'elle exige que du temps qu'elle absorbe. Mais l'institutrice ne doit pas reculer devant cette tâche qu'elle peut, d'ailleurs, rendre assez facile, agréable même.

(1) Le développement d'un sujet peut être lu avec fruit après la correction des devoirs, afin que les élèves comparent ce qu'ils ont fait avec ce qu'il est possible de faire.

En faisant servir la grammaire, la lecture et les autres exercices de français à la rédaction; en adoptant une méthode pour enseigner sérieusement aux enfants à s'exprimer convenablement par écrit, les institutrices accompliront une œuvre patriotique; elles aideront puissamment à conserver la langue française dans toute sa beauté au sein de notre pays; elles contribueront à l'œuvre nationale que nous ont léguée nos pères en perpétuant dans les familles canadiennes-françaises le doux parler de la patrie des ancêtres.

Québec, 12 août 1902.

“ L'Agriculture dans les Ecoles ”

On nous informe que les Frères de l'Instruction Chrétienne ont publié une nouvelle édition de leur excellent manuel *L'Agriculture dans les Ecoles*. Ce livre, en rapport avec la troisième édition, contient la partie de l'élève et celle du maître, et se vend 50 centins. Cette partie du maître donne les solutions des problèmes contenus dans *L'Agriculture dans les Ecoles*. En vente à la librairie Beauchemin & Fils, Montréal.

LE TRAVAIL MANUEL A L'ECOLE PRIMAIRE

Les travaux manuels dans les écoles de garçons

II

Le travail du bois.— Il se divise en deux parties : la *menuiserie* et le *tournage*.

Menuiserie.— Les travaux de menuiserie sont gradués à peu près de la manière suivante :

1° *Débitage* du bois, en long au moyen de la scie allemande par planchettes de 0^m,30 de long sur 2 ou 3 centimètres de large.

2° *Corroyage* à l'aide de la demi-varlope et de la varlope. Les exercices de corroyage sont extrêmement nombreux et ont tous pour objet de dresser et d'aplanir la surface du bois. La difficulté qu'ils présentent se rapporte au plus ou moins de perfection ou de fini qu'ils nécessitent, surtout en ce qui concerne l'égalité parfaite de la *rive* du bois.

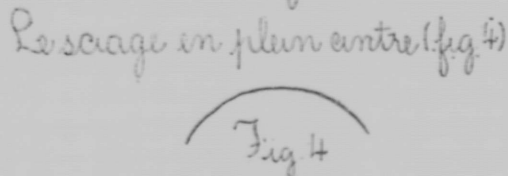
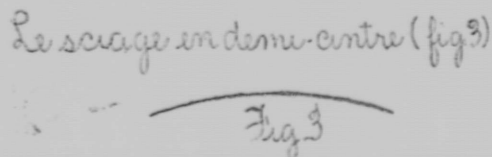
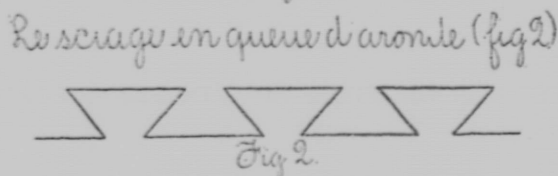
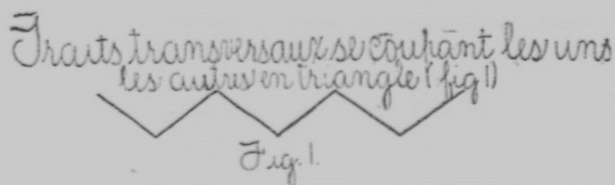
Le premier instrument qu'il est nécessaire de faire connaître aux élèves travaillant le bois, c'est le *troussequin*, destiné à vérifier l'exactitude du travail. Ils doivent en connaître non seulement l'emploi, mais la fabrication. Il présente, en effet, un des assemblages les plus simples de la menuiserie et se compose d'un *conduit* mobile le long d'une tige à quatre faces. Le conduit

est percé d'une *entaille* dans laquelle est plantée la tige et d'une *mortaise* où se place la *clef* destinée à maintenir les deux autres parties de l'instrument dans les diverses positions qu'on veut leur donner. Ainsi que nous l'avons dit, cet instrument très élémentaire sert à vérifier le niveau des pièces de bois préparées au rabot ou à la varlope ainsi que la rectitude des sciages, etc.

3° *Travail à la scie.*—Le bois une fois préparé, il faut apprendre à le scier de diverses manières pour en composer des pièces ou des parties de pièces à assembler plus tard.

Ce travail se compose d'abord d'une nombreuse série de traits disposés dans le sens de la longueur et dont on aura marqué au crayon le point de départ et le point d'arrêt. Le plus difficile en ce genre de travail sera d'arrêter la scie nettement à l'endroit où, sur la rive, la marque au crayon s'arrêtera. Les élèves qui réussiront rapidement dans ces exercices seront vite habiles dans cette partie délicate de l'art de la menuiserie.

A ces exercices succéderont les traits transversaux, se coupant les uns les autres en triangle (fig. 1).



avec la scie à chantourner, etc., etc.

Avant de passer à l'assemblage des pièces découpées à la scie, auront lieu d'autres exercices exécutés soit au *guillaume*, sorte de petit rabot avec lequel on fait les *feuillures*, ou moulures, soit au *bouvet* à l'aide duquel on forme les rainures et languettes.

Assemblage.—On nomme ainsi la réunion de deux ou plusieurs pièces de bois jointes ensemble sans le secours de clous ni de colle.

Les assemblages, comme les exercices à la scie, sont très variés. Voici dans quel ordre on pourra les faire exécuter.

1° Assemblage à repos, à paume (fig. 5).

Assemblage à repos à paume (fig. 5).

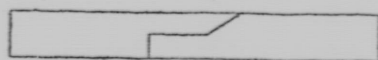


Fig. 5

2° Assemblage à mi-bois (fig. 6)

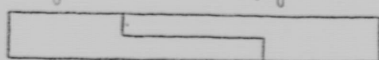


Fig. 6

3° Assemblage à enfourchement (fig. 7)

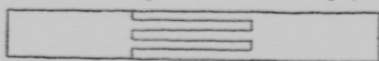


Fig. 7

4° Assemblage à queue d'aronde (fig. 8)

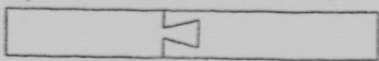


Fig. 8

5° Assemblage à tenon et mortaise (fig. 9)

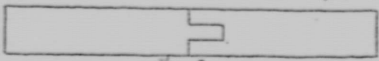


Fig. 9

6° Assemblage à tenon et à mortaise avec bec d'âne (fig. 10)

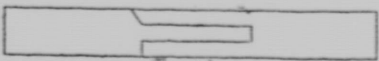


Fig. 10

A partir de ce genre d'assemblage, les autres sont beaucoup plus compliqués et ne trouvent place que dans l'enseignement professionnel proprement dit.

Tournage.—Le travail du tournage succède à la menuiserie, car il est indispensable que les élèves connaissent l'usage de la scie et du rabot avant de se mettre à tourner le bois.

Le nouveau travail comprendra les exercices suivants :

1° Le bois, fourni aux élèves en bûches rondes d'un mètre cinquante à deux mètres de long, sera d'abord débité en bûchettes de 0^m,20 centimètres de longueur. A l'aide de ces bûchettes, on formera des *cylindres*, le premier

des exercices et le plus important. Quand l'élève saura convenablement et assez rapidement tourner les cylindres, on les lui fera passer au *ciseau*, ce qui leur donnera tout le poli désirable.

2° A l'exercice du ciseau, succèdera celui des *doubles cylindres*, formés dans un seul bloc de bois. Une grande variété est apportée dans la forme de ces cylindres, et les difficultés augmentent à mesure qu'ils sont destinés à s'emmancher les uns dans les autres, ce qui exige une régularité et une exactitude parfaites dans le travail.

On peut compter plus de trente exercices de tournage ne portant pas sur d'autres points que sur la préparation des cylindres.

7° Assemblage carré à simple tenon
et à mortaise (fig. 11.)

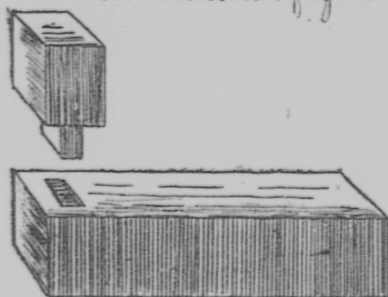


Fig. 11

8° Assemblage à clef (fig. 12)

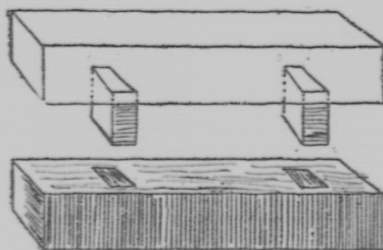


Fig. 12

3° On passe ensuite aux *colonnnettes* ornées d'une ou de plusieurs moulures et pouvant déjà avoir une utilité pratique. Quelques-unes présentent un vrai style, et ce travail ne laisse pas que de former le goût des élèves et de concourir ainsi à cette éducation artistique possible à l'école primaire et dont nous avons déjà parlé. Nombreuses sont aussi les colonnnettes que l'on peut faire faire aux élèves, et on les garde assez longtemps sur cet exercice avant de passer aux *quilles*.

4° Les *quilles* pourront, elles aussi, être plus ou moins fines, plus ou moins ornées. Les plus délicates, et les dernières que l'on fera fabriquer, sont celles dites du jeu de Siam.

5° Enfin, viendront les *cônes*, d'abord simples, puis doubles, destinés à s'ajuster parfaitement les uns dans les autres.

Le travail du tournage ne devra pas être poussé plus loin à l'école primaire.

On remarquera que le travail de menuiserie et celui du tournage exercent l'un et l'autre l'habileté de deux manières bien différentes. Le menuisier acquiert la solidité dans la main, la rectitude du coup d'œil, mais le tourneur aura la légèreté, la délicatesse, le goût que le travail de menuiserie développe moins. Le menuisier peut à chaque instant vérifier à l'aide d'instruments *ad hoc* l'exactitude de son travail. Le tourneur est davantage livré à lui-même, et ce sont ses doigts d'abord et son œil ensuite qui sont ses guides. Par conséquent ces deux enseignements se complètent l'un l'autre, et il est à désirer que, lorsqu'il s'agit d'organiser le travail manuel dans les écoles de garçons, on les pratique tous les deux simultanément.

Le travail du fer.—Le travail du fer comprend quatre exercices principaux.

1° Le coupage du fer qui se fait à froid et à l'étau. Ici les difficultés varient suivant l'épaisseur du fer à couper. Le coupage se fait d'abord droit, puis en escaliers, puis par lamelles que l'on doit pouvoir rendre de plus en plus minces.

2° Le travail à la lime.

3° Le percement du fer au poinçon, à l'enclume et à la machine.

4° Enfin le découpage de la tôle en figures régulières et géométriques, circonférences, triangles, polygones de toutes sortes, etc.

A ces derniers exercices, on joint la fabrication de figures formées d'un certain nombre de pièces propres à s'adapter parfaitement suivant un modèle déterminé. Mais on n'enseigne pas l'ajustage des pièces qui n'appartient qu'à l'enseignement professionnel.

Le travail du fer développe les qualités de force et de régularité dans le travail. Mais il ne peut guère être proposé qu'à un élève du cours supérieur, à cause du poids et de la difficulté de maniement que présentent les outils employés.

En somme, l'enseignement manuel dans les écoles de garçons est appelé à rendre d'éminents services. Dans les écoles où il fonctionne régulièrement, on en recueille déjà les meilleurs fruits. Nous avons vu, dans les écoles qu'il nous a été donné de visiter, des ateliers bien organisés où de nombreux élèves se faisaient déjà remarquer par leur habileté et leur goût. On nous a même assuré que les enfants avaient un véritable plaisir à venir à l'atelier et qu'il était nécessaire de modérer leur ardeur dans leur petit apprentissage. Dans ces conditions là, que ne peut-on pas espérer de cet enseignement ?

DOCUMENTS SCOLAIRES

CIRCULAIRE DU SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

No 2932-02.

QUÉBEC, 30 OCTOBRE 1902.

*A MM. les Commissaires et les Syndics des
Ecoles catholiques de la province.*

MESSIEURS,

Je désire appeler votre attention, comme je l'ai fait en d'autres circonstances, sur l'importance que j'attache à l'accomplissement de vos devoirs. Ils sont multiples et requièrent de votre part une grande prudence unie à beaucoup de zèle et de bonne volonté.

Choisis par la confiance de vos concitoyens pour présider à l'administration scolaire dans vos municipalités respectives, la loi vous fait une obligation de remplir les devoirs de votre charge, et la province entière compte sur votre dévouement pour accélérer les progrès de l'instruction.

Parmi ces devoirs, un des plus importants est l'entretien, la réparation et la construction des maisons d'école.

Maisons d'école

§ 1 — Voici l'hiver qui arrive, et c'est surtout à cette époque de l'année que vous devez voir à ce que ces maisons soient chauffées convenablement, de manière à conserver la santé de vos enfants et celle des instituteurs ou des institutrices.

On a de la difficulté à faire comprendre à certaines Commissions l'obligation qui leur incombe de veiller à l'entretien de la maison d'école. Le froid pénètre quelquefois par la porte ou par les fenêtres; la cave est mal égouttée et malsaine, le plancher mauvais, et il peut en résulter de graves inconvénients qu'il serait pourtant facile d'éviter, si on prenait en sérieuse considération les lettres nombreuses que j'écris pour obvier à ce triste état de choses.

Les règlements du Conseil de l'Instruction publique, qui ont force de loi, sont pourtant lucides et bien explicites, et les Commissaires ne sauraient les méconnaître ou les ignorer sans manquer gravement à leur devoir.

§ 2 — Un abus que signalent plusieurs inspecteurs d'écoles est l'absence d'arrangements de la part des Commissaires pour faire balayer les classes tous les jours et faire laver les planchers de l'école au moins une fois tous les deux mois; puis, pendant la saison froide, faire allumer le feu au moins une heure avant le temps fixé pour l'ouverture de l'école.

On impose cette tâche au maître ou à la maîtresse, quoique la loi le défende.

Vous savez parfaitement que, par l'article 118 des règlements, vous ne pouvez jamais exiger ces travaux des instituteurs et des institutrices.

Vous ne pouvez non plus, par décision du Comité catholique, approuvée le cinq juin dernier par le gouvernement, obliger les maîtres et les maîtresses à fournir le bois pour chauffer l'école.

Quand bien même, par l'acte d'engagement, vous stipuleriez le contraire, cette clause serait nulle.

§ 3 — Quant aux maisons d'école qui devront être reconstruites au printemps, veuillez vous empresser de faire adopter les plans conformément à la loi, afin de profiter de la saison d'hiver pour la préparation des matériaux de construction.

Visites des Inspecteurs d'écoles

Au commencement de la prochaine année, les Inspecteurs iront, comme d'habitude, inspecter les écoles de leur circonscription.

Je vous prie, et c'est du reste votre devoir, de vous renseigner parfaitement auprès d'eux sur les améliorations que leur expérience vous suggérera de faire, et de suivre leurs instructions.

Il est aussi du devoir des secrétaires-trésoriers d'attendre la visite de l'inspecteur, afin de lui fournir les renseignements dont il a besoin. Des inspecteurs se sont plaints de l'absence du secrétaire, lors de la visite annuelle.

Le Mobilier

Vous avez sans doute remarqué combien de fois j'ai insisté dans mes lettres pour que vous amélioriez les sièges et les tables de la classe.

Dans plusieurs endroits, le mobilier est défectueux, et le comité catholique prohibe l'emploi des longues tables qui doivent être remplacées par des pupîtres de deux places, et de trois pieds et demi de longueur sur un pied et demi de largeur.

Quand les Commissaires renouvellent le mobilier, la loi les oblige d'obtenir au préalable l'approbation du Surintendant, et non pas de faire faire, en cachette, comme la chose est arrivée, des sièges et des tables qui ne sont pour les enfants que des instruments de supplice et nuisent à leur croissance et à leur santé.

Les pupîtres fabriqués dans les manufactures sont solides et bien faits et ne coûtent pas plus cher, en définitive, que les tables défectueuses faites par des ouvriers qui ignorent les proportions à donner à la hauteur des sièges.

Engagements des instituteurs et des institutrices

Je vous demande de vouloir bien, au printemps, vous empresser d'engager les instituteurs ou les institutrices dont vous pouvez avoir besoin.

Ils doivent être diplômés, et c'est une erreur de croire qu'une sous-maîtresse peut ne pas l'être : elle doit avoir son brevet de capacité comme la maîtresse elle-même.

Lorsque vous avez des personnes compétentes pour instruire les enfants, évitez de les changer. C'est une faute de substituer une institutrice à une autre si elle remplit son devoir ; on le fait quelquefois sous prétexte d'économie, pour épargner, dit-on, quelques piastres. C'est une fausse économie et les enfants souffrent de cette parcimonie que les amis de l'éducation déplorent et qui est un obstacle aux progrès.

Rémunérez convenablement vos maîtres et vos maîtresses et ne lésinez point sur le salaire. Traitez-les avec égard et sympathie.

“ L'Enseignement Primaire ”

Je réitérerai les instructions que vous avez déjà reçues de faire relier, tous les ans, les numéros du journal *L'Enseignement Primaire*, afin de le conserver avec soin dans l'armoire de l'école. Les secrétaires-trésoriers doivent se faire remettre, à l'été, tous les numéros reçus, afin de les faire relier, car cette revue appartient à l'école et non à l'institutrice qui n'a pas le droit de s'en emparer.

L'Enseignement Primaire est le noyau d'une bibliothèque scolaire qui se développera avec le temps, lorsque les circonstances le permettront.

Encore une fois, faites relier ce journal et conservez-le dans chacune des écoles de la paroisse.

Les remarques contenues dans la présente circulaire ne concernent point toutes les municipalités scolaires ; mais je les fais dans l'intérêt de celles auxquelles elles peuvent s'appliquer, pour le plus grand bien des enfants et le développement de l'instruction publique.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

BOUCHER DE LA BRUÈRE,

Surintendant.

MÉTHODOLOGIE

NOTIONS D'ÉTYMOLOGIE

L'étymologie est la science qui traite de l'origine des mots.

Dans les éléments des mots on distingue le *radical*, les *préfixes* et les *suffixes*.

RADICAL.—Le *radical* est la partie essentielle d'un mot, celle qui exprime le sens principal.

Ex. : Dans les mots *passage, passager, dépasser, repasser, trépas, trépasser*, le radical est *pas*.

PRÉFIXES.—Les *préfixes* sont des particules ou des prépositions placées avant le radical pour y ajouter une idée secondaire.

Ex. : Dans les mots *prédire, prévoir*, la particule *pré* ajoute aux radicaux *dire* et *voir* une idée secondaire d'antériorité : *prédire*, dire d'avance ; *prévoir*, voir d'avance.

SUFFIXES.—Les *suffixes* sont des syllabes placées après le radical pour en modifier le sens.

Ex. : Dans les mots *changement, paiement*, la syllabe *ment* indique l'action : *changement*, action de changer ; *paiement*, action de payer.

MOTS COMPOSÉS.—Les mots formés d'un radical précédé d'un préfixe sont appelés *mots composés* ; tels sont : *contradiction, entreprise, entrevue, pourvoir*, etc.

DÉRIVÉS.—Les mots formés d'un radical suivi d'un suffixe sont appelés *mots dérivés* ; tels sont : *grandeur, finesse, promptitude*, etc.

FAMILLE DE MOTS.—Tous les mots qui ont le même radical forment ce que l'on appelle une *famille de mots*. Outre l'idée principale exprimée par le radical, chacun exprime une idée secondaire distincte indiquée par le préfixe ou le suffixe. On peut le constater par l'exemple suivant : *bord* (radical) *border, bordure, bordage, déborder, débordement, aborder, abordage, transborder, transbordement*, etc.

REMARQUES.—I. Les mots français d'une même famille ne se forment pas toujours en ajoutant les préfixes ou les suffixes au radical tel qu'il est en français. Il arrive souvent que le radical est pris dans le latin, comme on peut le voir dans les expressions suivantes : *cantatrice* vient du radical latin *cantus* (chant) ; *production*, du latin *producere* (produire) ; *correspondre*, du latin *respondere* (répondre) ; etc.

II. Les préfixes sont la plupart du temps des prépositions ou des adverbes tirés du latin ou du grec :

Adjoindre, exposer (préfixes latin).

Périphrase, épitaphe (préfixes grecs).

III. Les préfixes se modifient parfois suivant le mot qu'ils précèdent, ainsi :

ad (qui signifie *vers*) peut se changer en *ac, af, ap, ar*, etc. ; on dit *accourir* pour *adcourir*, *affronter* pour *adfronter*, *apporter* pour *adporter*, *arriver* pour *adriver*, etc.

com (*cum*, avec) peut se changer en *co, col, con, cor*, etc. :

Ex. : *compassion, cohériter, colporter, confédération, correspondre*, etc.

(A suivre)

H. NANSOT.

Sciences physiques et naturelles

Deuxième leçon

Directions :—Il est facile de faire distinguer à un enfant un être vivant d'un corps inerte ; mais établir les caractères distinctifs entre un animal et un végétal n'est pas chose aisée. Un jeune élève répondra, sans hésitation, que le chien, le cheval, la poule, un poisson, l'abeille, le limaçon sont des animaux, et que le chêne, le chou, le haricot, sont des arbres ou des plantes, c'est-à-dire des végétaux. Mais si l'on demande au même ce que c'est qu'un animal ou un végétal, la réponse ne sera pas aussi prompte. Le maître provoquera cette définition par des exemples convenablement choisis et en faisant observer à l'enfant les phénomènes dont on est témoin tous les jours.

Si l'on prive de nourriture un petit oiseau renfermé dans sa cage, il dépérit rapidement et il ne tarde pas à mourir. De même, si l'on isole du sol les racines d'une plante, celle-ci se dessèche bien vite. Nous l'avons déjà dit, les animaux et les plantes ont besoin de nourriture.

Mais les aliments qu'absorbe un animal sont transformés et élaborés dans l'intérieur du corps, tandis qu'un végétal se nourrit en étendant ses racines et en ne puisant dans le sol que des principes liquides.

Plaçons un moineau sous une cloche bien fermée ; au bout de quelques instants le petit oiseau tombe évanoui pour ne plus se relever. Sous la même cloche exposée au soleil, mettons une petite plante placée dans un vase ; la plante ne dépérit pas. Bien plus, si l'on introduit alors un autre moineau sous la même cloche, en même temps que la plante, l'oiseau ne meurt pas. Le végétal purifie l'air que l'animal a corrompu.

Les aquariums, les bassins peuplés de poissons, doivent voir leurs eaux constamment renouvelées. Dans les lacs, dans les mers, les plantes aquatiques purifient l'air en dissolution dans l'eau, air qui a été altéré par la respiration des poissons et autres animaux qui vivent au sein de l'Océan.

Un chien, un passereau, une couleuvre, un poisson, un limaçon vont, viennent, courent ça et là, changent continuellement de place. Un chêne, un pommier, un lis s'accroissent, vivent et meurent à la même place où ils sont nés.

Les animaux supérieurs qui nous sont familiers font entendre des cris plaintifs si on les tourmente, tels sont tous les animaux domestiques. Ceux qui ne crient pas, comme les poissons, l'escargot, manifestent leur douleur par des mouvements. Les arbres et les plantes, au contraire, ne paraissent pas sentir ni souffrir. Dans le cours moyen et dans le cours supérieur nous aurons cependant à signaler des faits bien remarquables sur la sensibilité chez les végétaux.

Un végétal, après sa mort, se dessèche sans corrompre l'atmosphère. Le corps d'un animal entre en décomposition ; il éprouve ce qu'on appelle la fermentation putride. Les éléments se désagrègent, se transforment. Il se produit des gaz fétides qui corrompent l'air ambiant.

LEÇONS

Nous voyons naître un petit chien, nous le voyons grandir ; il devient notre plus fidèle ami. Au bout de quelques années, il vieillit, il meurt. Pendant sa vie, il marche, il court, il aboie. Si on le bat, il fait entendre des gémissements, il est sensible aux caresses qu'on lui prodigue : Ce chien, être vivant, est un animal.

Nous semons un haricot ; au bout de quelques jours, nous voyons apparaître des feuilles vertes, puis de petits rameaux, des fleurs. Aux fleurs succèdent des gousses contenant de petits grains qui deviennent bientôt des haricots ; ceux-ci mûrissent et la plante dessèche petit à petit, elle meurt. Pendant sa vie, cette plante n'a pas changé de place elle n'a fait entendre aucun cri : le haricot, être vivant, est un végétal.

Le chêne, le peuplier sont aussi des végétaux. Les herbes sont de petits végétaux ; les arbrisseaux, les arbustes sont des végétaux. Les animaux et les végétaux vivent soit à la surface de la terre, soit dans l'eau.

La Notation Musicale

2^e Leçon.—Des Figures de Notes, des Silences et de leurs valeurs.

Les notes affectent sept figures différentes. Chaque figure a une valeur ou une durée qui lui est propre. Les figures de notes sont :

La ronde		qui est l'unité de valeur ;
La blanche		vaut la moitié de la ronde
La noire		“ “ “ “ “ blanche et le $\frac{1}{4}$ de la ronde.
La croche		“ “ “ “ “ noire “ “ $\frac{1}{8}$ “ “ “
La double croche		“ “ “ “ “ croche “ “ $\frac{1}{16}$ “ “ “
La triple croche		“ “ “ “ “ dbl. croche “ “ $\frac{1}{32}$ “ “ “
La quadruple croche		“ “ “ “ “ triple “ “ “ $\frac{1}{64}$ “ “ “

On peut se dispenser d'enseigner ces deux dernières () vu qu'elles sont d'un emploi peu fréquent dans l'étude élémentaire du solfège.

La blanche, avons-nous dit, vaut la moitié de la ronde, par conséquent la ronde vaut deux blanches. De même, la vaut deux noires ; la , deux croches ; la , deux double-croches. La ronde vaut encore 4 noires, la , 4 croches, et la , 4 double-croches. Si l'on place un point (.) après une note, ce point vaut la moitié de cette note, ou, comme on l'exprime ordinairement, augmente cette note de la moitié de sa valeur.

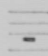
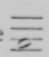
Une blanche pointée () vaut donc 3 noires,

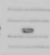
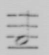
“ noire “ () “ 3 croches,

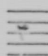
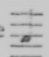
“ croche “ () “ 3 double-croches.

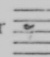
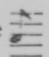
A propos des croches et des double-croches, quelquefois, au lieu de les écrire ainsi à la suite , on les réunit par un seul trait ou ; tout comme dans l'écriture, on barre les deux *t* du mot *tête* d'un seul trait. Cette manière n'a pas précisément pour but de simplifier l'écriture ; elle sert à indiquer que les croches réunies doivent être chantées sur une même syllabe.

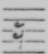
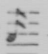
Il y a sept figures de silences ayant une valeur correspondante à celle de chaque figure de note.

La pause  vaut une ronde 

La demi-pause  vaut une blanche 

Le soupir  vaut une noire 

Le demi-soupir  vaut une croche 

Le quart de soupir  vaut une double croche 

Les figures de silences peuvent être suivies d'un point (.) qui augmente leur durée de moitié.

Comme question d'histoire, nous pouvons ajouter que les figures de notes n'ont pas toujours eu la forme qu'elles affectent aujourd'hui. On attribue l'invention des *blanches*, des *noires* et des *silences* à Francon et à Jean de Muris, et l'usage n'en fut définitivement adopté qu'au XVII^e siècle. (1)

Il existe actuellement une autre notation qui a gardé un cachet d'ancienneté.

Je veux parler de celle du plain-chant en usage dans nos églises. Elle est tout à fait différente de la moderne.

Comme vous pourrez le constater les notes du plain-chant sont toutes carrées ou en forme de lozanges. La portée n'a que quatre lignes; on n'y voit point de silences, point de clef de sol, point de lignes supplémentaires, ni de barres de mesures dont il sera question dans la 3^e leçon. Cette notation est basée sur les principes de Gui d'Arezzo.

Ainsi, grâce à l'esprit de conservation de l'Eglise catholique, nous pouvons voir aujourd'hui en usage une écriture bientôt vieille de mille ans. Et ce qui est encore plus digne de notre admiration, c'est que nous pouvons entendre des mélodies qui datent des premiers siècles de l'Eglise.

Montréal.

P. THIBAULT.

ANALYSE

IÈRE PHRASE

Ce village est ma patrie et ce lieu, qui fut mon berceau, sera aussi mon tombeau.

I

ANALYSE LOGIQUE

Il y a trois propositions dans cette phrase.

1^{ère} Prop. : Ce village est ma patrie.—PRINCIPALE.

2^{ème} Prop. : (Et) ce lieu sera aussi mon tombeau.—PRINCIPALE (coordonnée).

3^{ème} Prop. : Qui fut mon berceau.—COMPLÉTIVE EXPLICATIVE du mot *lieu*.

(Les complétives de nom commencent par un pronom relatif et appartiennent à la catégorie des incidentes.)

(1) Je ne parle point des signes d'altérations, cela étendrait trop la leçon.

II

ANALYSE GRAMMATICALE

Ce	Adj. démons., mas. sing., dét. village.
village	nom com., mas. sing., sujet de est.
est	verbe sub. (être), 4e conj., ind. prés., 3e pers. sing.; temps primitifs : être, étant, été, je suis, je fus, <i>irrégulier</i> .
ma	adj. poss., fém. sing., dét. patrie.
patrie	nom com., fém. sing., att. de village.
et	conj. de coordination qui lie : " ce village est ma patrie " à " ce lieu sera aussi mon tombeau ".
ce	adj. démons., mas. sing., dét. lieu.
lieu	nom. com., mas. sing., sujet de sera.
qui	pron. rel., ant. lieu, mas. sing., sujet de fut.
fut	verbe sub. (être), 4e conj., ind. passé déf., 3e pers. sing., temps primitifs : être, étant, été, je suis, je fus, <i>irrégulier</i> .
mon	adj. poss., mas. sing., dét. berceau.
berceau	nom com., mas. sing., att. de qui.
sera	verbe sub. (être), 4e conj., ind. fut., 3e pers. sing., temps primitifs : être, étant, été, je suis, je fus, <i>irrégulier</i> .
aussi	adv. de quantité, modifie sera.
mon	adj. poss., mas. sing., dét. tombeau.
tombeau	nom com., mas. sing., att. de lieu.

2ÈME PHRASE

Je sais dès aujourd'hui quelle sera ta vie intellectuelle.

I

ANALYSE LOGIQUE

Dans cette phrase, il y a deux propositions.

1ère Prop. : Je sais dès aujourd'hui.—PRINCIPALE.

2ème Prop. : (Que) sous-ent. Ta vie intellectuelle sera quelle.—COMPL. DIRECTE DE *sais*.

II

ANALYSE GRAMMATICALE

Je	Pron. pers., 1e pers., mas. sing., sujet de sais.
sais	verbe act., (savoir) 3e conj., ind. prés., temps primitifs : savoir, sachant, su, je sais, je sus, <i>irrégulier</i> .
dès	adv. de temps, modifie <i>aujourd'hui</i> .
aujourd'hui	adv. de temps, modifie <i>sais</i> .
quelle	adj. ind., fém. sing., attribut de <i>vie</i> .
sera	verbe sub., (être) 4e conj., ind., fut. sim., 3e pers. sing., temps primitifs : être, étant, été, je suis, je fus, <i>irrégulier</i> .
ta	adj. poss., fém. sing., dét. <i>vie</i> .
vie	nom com., fém. sing., sujet de sera.
intellectuelle	adj. poss., fém. sing., qualifie <i>vie</i> .

De l'enseignement de la tenue des livres en partie simple

(Suite)

Les élèves sont en état de rédiger des factures, et de faire les écritures sur la Caisse, le Livre de ventes et le Journal, il est temps de leur parler du Grand Livre ; Si vous ne vous hâtez pas trop, ils apprendront ce qu'il y a à apprendre au sujet de ce livre sans s'en apercevoir.

(b)

MANIÈRE DE TRANSPORTER LES ARTICLES DU JOURNAL AU GRAND LIVRE

Les élèves ont devant eux le Journal des opérations données comme exercice dans le dernier numéro de *L'Enseignement Primaire*. Ils ont quatre feuillets, huit pages réglées comme le modèle ci-dessus. Ils sont prêts à transporter les articles du Journal au Grand Livre. Ne les hâtez pas ; ils comprendront plus facilement et plus sûrement, et lorsqu'ils auront compris ils n'oublieront pas.

Ordre à suivre.—1. Au haut et à droite d'un des feuillets, que les élèves mettent le chiffre 1, c'est la première page.—2. Faites lire le 1er article du Journal.—A quel compte faut-il transporter cet article ? Au compte de *l'Elève*.—3. Que chaque élève écrive son nom comme titre du 1er compte, mettant DR à gauche, —CR à droite. (Voir modèle (a)).—A quel côté du compte de *l'Elève* faut-il transporter le 1er article ? Au *crédit*.—4. Que chaque élève écrive au *crédit*, dans la 1ère colonne, l'année (1902), et au-dessous de l'année, le mois, (*sept.*) ;—dans la 2e colonne, le quantième (1) ;—dans la 3e colonne, *Par placement* ;—dans la quatrième colonne, le numéro de la page du *Journal* sur laquelle le 1er article est établi (1) ;—dans la 5e colonne, la somme, (\$4500).

Le premier article se trouve maintenant transporté au G. L.—5. Que les élèves écrivent dans la colonne *vide* du Journal, vis-à-vis le nom de *l'Elève* le numéro de la page du G. L. sur laquelle est établi le *compte* de *l'Elève* ; dans ce cas le numéro est 1.

Dans le travail que nous venons d'indiquer, il y a une partie qui n'est pas absolument essentielle, c'est ce qui se trouve dans la colonne intitulée *explication* ; dans la pratique il arrive que cette colonne reste souvent vide ; mais il est bon que les élèves apprennent à la remplir.

6. Faites lire le 2e article du Journal.—A quel compte faut-il transporter cet article ? Au compte de H. Blondeau.—Au verso du premier feuillet, au haut et à droite faites écrire le chiffre 2, c'est la 2e page du G. L., puis faites ouvrir le compte de H. Blondeau.—7. A quel côté du compte de H. Blondeau faut-il transporter le 2e article ? Au *débit*.—Faites écrire au *débit*, dans la 1e colonne, l'année (1902).—Au-dessous de l'année, le mois (*sept.*) ;—dans la 2e, le quantième (2) ;—dans la 3e, A L. de V. ;—dans la 4e, le numéro de la page du Journal sur laquelle le 2e article est établi, (1) ;—dans la 5e, le montant, (\$27).

Le 2e article se trouve transporté au G. L.—8. Faites écrire dans la colonne *vide* du Journal, vis-à-vis le nom de H. Blondeau, le numéro de la page du G. L. sur laquelle est établi le *compte* de H. Blondeau.

Faites de même pour les autres articles. (*à suivre*).

J. AHERN.

COMPTABILITÉ

(Pour *L'Enseignement Primaire*)

Combien coûtent 100 lbs de lait chez Jean Richit

La terre de Jean Richit contient 100 arpents de superficie et vaut \$6000.00 = \$60.00 l'arpent @ 8% = \$4.80 l'arpent pour l'intérêt du capital et l'entretien de la ferme.

Jean Richit tient 20 vaches sur 40 arpents de bons pâturages et 5 arpents de fourrages verts semés à diverses époques.

Dr				Cr			
ÉTÉ :				ÉTÉ :			
40 arps de pâturages	@ \$4.80	192	00	Mois	Moyenne	Moyenne	Lait
40 " semés de trèfle	@ 1.00	40	00		de lait	par jour.	par mois.
5 " fourrages verts	@ 4.80	24	00				
5 " semences	@ 1.50	7	50				
2000 lbs de son	@ .80	16	00				
HIVER :				HIVER :			
6000 bottes de trèfle	@ 6.00	360	00	Mai	20 lbs	400 lbs	12,000 lbs
26 tonnes d'ensilage	@ 2.00	52	00	Juin	25 "	500 "	15,000 "
14400 lbs de son	@ .80	115	20	Juillet	20 "	400 "	12,000 "
900 minots de légumes	@ .10	90	00	Août	17 "	340 "	10,000 "
				Sept.	16 "	320 "	10,000 "
				Octobre	15 "	300 "	9,000 "
Dépenses.....	\$ 896	70					
Par jour chaque vache :							
30 lbs de trèfle				Nov.	15 "	300 "	9,000 "
20 " d'ensilage				Déc.	13 "	260 "	8,000 "
4 " de son				Janvier	12 "	240 "	7,000 "
20 " de légumes				Février	13 "	260 "	8,000 "
				Mars	15 "	300 "	9,000 "
				Avril	18 "	360 "	11,000 "
				Total de lait.....			120,000 lbs
				120,000 lbs de lait @ 0.75 =			\$900 00
				Valeur du petit lait			120 00
				Fumiers			80 00
				Revenus.....			\$1100 00
				Dépenses.....			896 70
				Profit net.....			\$ 203 30

120,000 lbs de lait = \$1100.00 : Prix de vente = \$0.91 $\frac{3}{4}$ les 100 lbs.120,000 " " " = \$96.70 : Prix coûtant 74 $\frac{3}{4}$ " " "

Profit..... \$0.17 par 100 lbs.

O.-E. DALAIRE.

AGRICOLE

Combien coûtent 100 lbs de lait chez Jean Pauvrit

La terre de Jean Pauvrit contient 100 arpents de superficie et vaut \$4000.00 = \$40.00 l'arpent @ 8% = \$3.20 l'arpent pour l'intérêt du capital et l'entretien de la ferme.

Jean Pauvrit tient 10 vaches sur 50 arpents de vilains pâturages. Il ne fait pas de fourrages verts, ni d'ensilage, ni de légumes et n'achète pas de son.

Dr			Cr		
ÉTÉ :			ÉTÉ		
50 arps de pâturages @ \$3.20	160	00	Mois	Moyenne de lait par vache.	Moyenne Lait par jour. par mois.
50 " semés de trèfle @ 0.20	10	00	Mai	20 lbs	200 lbs 6,000 lbs
HIVER :			Juin	25 "	250 " 7,500 "
3000 bottes de foin @ \$6.00	180	00	Juillet	20 "	200 " 6,000 "
3000 " " paille @ 4.00	120	00	Août	17 "	170 " 5,000 "
Dépenses	470	00	Sept.	16 "	160 " 5,000 "
Revenus.....	367	87	Octobre	12 "	120 " 3,500 "
Perte.....	102	13	HIVER :		
Conclusion :			Nov.	10 "	100 " 3,000 "
Améliorer.			Déc.	5 "	50 " 1,500 "
			Janvier	rien	
			Février	rien	
			Mars	5 "	50 " 1,500 "
			Avril	12 "	120 " 3,500 "
			Total de lait..... 42,500 lbs		
			42,500 lbs de lait @ \$0.70 = \$297 50		
			Valeur du petit lait 40 37		
			Fumiers 30 00		
			Revenus..... \$ 367 87		

42,500 lbs de lait = \$470.00 : Prix coûtant = \$1.16 les 100 lbs
 42,500 " " " = 367.87 : Prix de vente .87 les 100 lbs.

Perte..... \$0.29 par 100 lbs.

P.-S — En négligeant les fractions.

O.-E. DALAIRE.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

CATECHISME

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

De la contrition (1)

207. Q. Qu'est-ce que la contrition ?

R. La *contrition* est une douleur et une détestation du péché qu'on a commis et la résolution de ne plus le commettre.

— Le mot *contrition* vient d'un mot latin qui veut dire brisement du cœur, et qui exprime bien le sentiment qu'éprouve le chrétien qui a un grand chagrin, un grand repentir de ses fautes.

Il faut joindre au repentir la résolution de ne plus pécher à l'avenir ; cette résolution ne doit pas être un simple désir, mais une forte détermination de ne plus pécher.

Cette forte détermination de ne plus pécher, ne signifie pas qu'il faut être sûr qu'on ne péchera plus jamais, mais seulement, qu'il faut vouloir de ne plus retomber dans le péché.

208. Q. Faites un acte de contrition.

R. Acte de contrition : " Mon Dieu, j'ai un *extrême* regret de vous avoir offensé, *parce que* vous êtes infiniment bon et infiniment aimable, et que le péché vous déplaît : pardonnez-moi par les mérites de Jésus-Christ, mon Sauveur : *je me propose, moyennant* votre sainte grâce, de ne plus offenser, et de faire *pénitence*."

— Par le mot *extrême*, cette prière exprime que notre regret d'avoir péché est vif et profond.

Par les mots : *parce que vous êtes...* etc., elle marque que la grandeur de ce regret vient de ce que le péché est l'offense d'un Dieu d'une infinie bonté, et digne de tout amour, un Dieu très saint qui déteste le péché : c'est ce motif du chagrin que l'on éprouve d'avoir offensé Dieu qui fait que cette prière est un acte de contrition parfaite.

Par ces mots : *je me propose*, cette prière dit qu'on est très déterminé à ne plus pécher.

Par les mots : *moyennant* votre, etc., elle exprime qu'on compte sur la grâce divine, et non sur ses propres forces, pour être désormais plus fidèle.

Enfin, en terminant, on promet à Dieu qu'on va faire pénitence, c'est-à-dire, se punir soi-même de ses péchés.

Ces paroles ; *je me propose...* etc., ne signifient pas qu'on se sent certain de ne plus pécher désormais, mais simplement qu'on a, actuellement, la ferme volonté de ne plus pécher. Dieu ne nous en demande pas davantage : personne, à cause de la faiblesse humaine, ne pouvant avoir la certitude de ne pas tomber dans quelque faute.

Beaucoup d'enfants, au lieu de dire : Mon Dieu, j'ai un *extrême regret*, disent : Mon Dieu, j'ai un *extrême degré*... ce qui est absurde.

E. LASFARGUES,

Prêtre de la Cong. des FF. de St-Vincent de Paul.

(1) Extrait de l'*Explication littérale et sommaire du Catéchisme*, par M. l'abbé E. Lasfargues, prêtre de Saint-Vincent de Paul. En vente chez tous les libraires.— 25 centimes.

LANGUE FRANÇAISE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Grammaire pratique

EXERCICES

XXXII. Le Participe actif. (*suite et fin.*)—Indiquer les participes actifs dans les phrases suivantes (sans distinction d'emploi). Indiquer en outre le nom ou pronom auquel se rapporte le participe (par le signe du nom ou du pronom).

— La mère et les enfants suivaient au hasard les sentiers, jasant de mille choses, humant l'air du matin, et respirant les parfums qui s'exhalent des prairies.

A peine la lampe fut éteinte, que les rats se répandirent dans la vieille chambre, trottant, grattant, grignottant, sortant de leurs trous et y rentrant, allant et venant en pleine assurance.

La chaleur est étouffante, accablante.

La flamme s'élevait, vive et brillante, lançant des gerbes d'étincelles.

On voyait les petits poissons nageant dans les eaux courantes, s'élançant à la surface, puis replongeant jusqu'au fond, se poursuivant, se fuyant, enfin se jouant et s'ébattant de mille manières.

Cette enfant est aimante et douce : elle a un caractère attachant ; elle est pieuse et obéissante.

L'histoire que vous nous avez racontée est touchante.

A la nuit tombante nous nous mettrons en route.

Cet animal est confiant, parce qu'il n'a jamais été maltraité ; si on lui avait fait du mal, il serait devenu défiant.

La saison a été brûlante.

Les clématites retombant avec grâce le long des murs formaient des guirlandes odorantes.

Nous admirions les larges feuilles du nénuphar, étendues et flottantes à la surface de l'eau.—

Indiquer les participes actifs, en distinguant ceux qui sont employés comme noms, dans ces phrases :

— Un mendiant est à la porte, demandant l'aumône.

Le taillant du ciseau est ébréché.

Les vagues blanchissent contre les brisants.

Asseyez-vous sur ce pliant.

On nomme *brillant* un diamant taillé d'une certaine façon.

Aiguisez le tranchant de la cognée.

La servante est honnête et active ; elle est aimée et estimée de toute la famille.

Les ignorants laissent passer sans les apercevoir les choses les plus intéressantes.

Trouver les participes actifs des verbes suivants :

Tomber — chercher — arracher — cacher — boucher — lécher — pêcher — border — déraciner — dominer — donner — glaner — abriter — acheter — agiter — chanter — compter — coûter — dompter — exister — fêter — gâter — goûter — lutter — monter — planter — porter — barrer — désirer — entrer — espérer — labourer — montrer — mesurer — sevrer — trier — avaler — calculer — chauffer — bêcher — expédier — copier — prier.—

Trouver les participes actifs des verbes suivants, et les employer comme adjectifs en les joignant à un nom, masculin ou féminin, singulier ou pluriel.

Dessécher — bourdonner — environner — frissonner — gêner — flotter — révolter — déchirer — murmurer — ramper — rouler — tournoyer — lier — crier — aboyer — abonder — siffler — ondoyer — féconder — imposer — affliger — changer — décourager — exiger.—

Trouver les participes actifs des verbes suivants, et les employer comme noms dans des phrases très-courtes et très-simples :

Assister — habiter — opposer — coucher.

Faire observer l'introduction de l'*e* pour maintenir le son *j* à la lettre *g*.

ORTHOGRAPHE, ÉLOCUTION ET GRAMMAIRE

DICTÉES

I

Voici bientôt le Jour de l'An. Je ferai un compliment à mes parents. On me donnera des étrennes. Je donnerai aux pauvres. L'aumône plaît à Dieu.

EXERCICES.— Expliquer les mots *étrennes, vœux, souhaits, aumône*.— Quelques mots sur le Jour de l'An : jour de fête, de réjouissances, mais pas pour tous... — *Jour, journée : an, année : parent, parenté*... — Souligner les noms.— Conjuguer *mettre* au présent, passé défini, passé indéfini.

II

LE LABOUREUR ET SES ENFANTS

Un vieux laboureur, sentant sa fin prochaine, disait à ses enfants : “ Je vais vous quitter après une carrière bien remplie. J'ai accru le modeste héritage de mes pères. Si vous suivez les bons exemples que je vous ai donnés, votre aisance s'augmentera. L'union fraternelle facilitera votre tâche. Promettez-moi donc de rester unis et je mourrai content.”

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.— Qu'est-ce qu'un *laboureur* ? Que veut dire l'expression : *sentant sa fin prochaine* ? — Conseils que le père donne à ses enfants ? — Expliquer les expressions : *suivre sa carrière, une carrière de pierre*. — Un *héritage modeste*, peu considérable, une petite fortune ; — un *enfant modeste* ? — Qui désigne-t-on par *mes pères* ? (les *ancêtres, les aïeux*). — Sens du mot *aisance* ? *parler avec aisance* ? — *Tâche et tache* ? Rapprocher : *besogne, travail, devoir, corvée, charge*.

Récitation

DIEU NOUS VOIT

Du haut de sa sainte demeure,
Un Dieu toujours veillant nous regarde marcher.
Il nous suit, nous entend, nous observe à toute heure ;
Et la plus sombre nuit ne saurait nous cacher.

J. RACINE.

COURS MOYEN

ORTHOGRAPHE, IDÉES ET GRAMMAIRE

DICTÉES

I

VISITE DE MALADES

C'était aujourd'hui une visite de malades ; aussi avons-nous parlé remèdes et tisanes. “ Prenez ceci, faites cela ”, et on nous écoute aussi bien qu'aucun médecin. Nous avons ordonné à un petit enfant malade, pour avoir marché pieds nus, de mettre des sabots, à son frère couché à plat, avec un grand mal de tête, de mettre un oreiller, cela l'a soulagé.

EUGÉNIE DE GUÉRIN.

EXERCICE.—Trouver les verbes dans la dictée et indiquer le sujet de chacun d'eux.

II

AU SERVICE DE LA PATRIE

Le père d'Iberville était mort dans le Canada *au service du roi*. Il avait onze fils, dont cinq étaient *restés* comme lui sur le champ de bataille. *Des six autres, l'ainé, Iberville, s'était déjà signalé* en plusieurs occasions par sa bravoure. Il allait *fonder* la colonie de la *Louisiane*, et quatre de ses frères devaient *s'associer* à la même œuvre. Si les nobles ont eu autrefois des *privileges*, il faut reconnaître qu'un grand nombre d'entre eux les *avaient* chèrement acquis. Ils les payaient de leur sang, et les transmettaient à leurs enfants avec une tradition d'honneur et une fière *devise* : " *Noblesse oblige*."

XAVIER MARMIER.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*au service du roi* : à l'armée.—*avait onze* : pas de liaison ; il en est de même avec les mots *ouate, yatacan, yole*.—*restés* : un autre terme : *tombés, morts*.—*des six autres, l'ainé, Iberville* : peut-on disposer autrement ? oui : *l'ainé des six autres, Iberville*, ou bien : *Iberville, l'ainé des six autres*.—*signalé* : exprimez autrement : *distingué, fait remarquer*.—*fonder* : établir ; donner le futur comparé de *fonder* et *fondre* : je *fonderai*, tu *fonderas*, etc. ; je *fondrai*, tu *fondras*, etc.—*Louisiane* : montrez sur la carte.—*s'associer* : exprimez autrement : prendre part.—*privileges* : faveurs particulières qui ne sont pas accordées aux autres.—*avaient* : le sujet : *eux* compl. déterm. de *petit nombre* qui est un collectif partitif.—*devise* : quelques mots qui servent à rappeler une ligne de conduite à suivre, comme : "Aime Dieu, et va ton chemin". *Noblesse oblige* signifie que celui qui porte un titre de noblesse doit s'en rendre digne.

Récitation

EN HIVER

La glace pend au bout des branches,
Et sur la plaine et sur les eaux
La neige étend ses nappes blanches,
Oh ! les pauvres petits oiseaux !

Les orphelins dans les *mansardes*
Vont se coucher tout grelottants ;
Ils n'ont ni pain, ni feu, ni *hardes*,
Oh ! les pauvres petits enfants !

Riches, soyez-leur charitables ;
Et, pour Jésus qui souffre en eux,
Faites des miettes de vos tables
Le festin de ces malheureux.

A. PAYSANT.

EXPLICATIONS.—*Mansardes* : chambres sous les toits.—*Hardes* : vêtements.

COURS SUPÉRIEUR

ORTHOGRAPHE, IDEES ET GRAMMAIRE

DICTÉES

I

LA MESSE EN PLAIN AIR LE JOUR DE LA ST-JEAN-BAPTISTE 1902

Confondus dans un même sentiment, *chef d'Etat*, *pontifes*, *magistrats*, *législateurs*, membres des *professions libérales*, des classes industrielles et commerciales, hommes de laeure agricole ou manufacturier, nous étions là debout, foule immense et ondulante, parsemée de bannières et de drapeaux *flottant* dans la brise, et nous attendions *quelque chose de grand*. Soudain, un *prince de l'Eglise* *gravit* les degrés de l'autel pacifique élevé à l'endroit même où éclatèrent jadis tant de *clameurs* guerrières. Pendant que le " *Credo* " de notre foi religieuse montait vers le ciel, il prononça les paroles mystérieuses qui *renouvellent* chaque jour le prodige de la Rédemption, puis l'on vit briller entre ses mains l'*Hostie propitiatoire*. A ce moment, tous les genoux *fléchirent*, tous les fronts se courbèrent, les clairons sonnèrent, le canon tonna et sa voix retentissante alla faire redire aux échos de nos montagnes et de notre fleuve géant que le Canada français et catholique venait de *décerner* au Christ roi le triomphe d'une adoration nationale.

THOMAS CHAPAIS

(Discours — St-Jean-Baptiste 1902.)

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*confondus* : mêlés ; s'accorde avec *chef d'Etat*, *pontifes*, etc.—*chef d'Etat* : lieutenant-gouverneur.—*pontifes* : les évêques.—*magistrats* : les juges, ceux qui ont autorité pour faire observer la loi.—*législateurs* : ceux qui font les lois.—*flottant* : participe présent invariable, sa nature de *participe* est indiquée par par le complément *dans la brise*.—*quelque chose* : *pronom indéfini*, masculin.—*prince de l'Eglise* : un pontife, un évêque, on donne généralement ce titre aux *cardinaux*.—*gravit* : monte. Le verbe *gravir* signifie *monter avec peine*, avec fatigue. Ici, il signifie simplement *monter*.—*clameurs* : cris prolongés. Donner des mots de la même famille : *réclamer*, *réclame*, *réclamation*, *proclamer*, *proclamation*.—*Credo* : mot latin qui signifie *je crois*. C'est le premier mot latin de la profession de foi du catholique.—*renouvellent* : remarque sur les verbes en *eler*, *eter*.—*Hostie propitiatoire* : *hostie*, victime offerte en sacrifice ; on met une majuscule ici parce qu'il s'agit de Jésus-Christ.—*propitiatoire* : qui rend *propice*, qui attire le pardon.—*fléchirent* : ployèrent, se courbèrent ; donnez des mots de la même famille : *flexion*, *réflexion*, *réfléchir*, *réflecteur*, *flexible*, *gênuflexion*, etc.—*décerner* : donner, accorder.

Faites relever tous les verbes et indiquer l'infinifit présent.

Faites trouver ceux qui ont un complément direct.

ANALYSE DE LA PHRASE SUIVANTE :

Soudain un prince de l'Eglise gravit les degrés de l'autel pacifique élevé à l'endroit même où éclatèrent jadis tant de clameurs guerrières.

Deux propositions :

1° *Soudain, un prince de l'Eglise gravit les degrés de l'autel pacifique élevé à l'endroit même.*

2° *où éclatèrent jadis tant de clameurs guerrières.*

La seconde proposition est *complétive déterminative de endroit* ; elle est rattachée à la première par le pronom relatif *où* (qui sert en même temps de pronom et de conjonction).

Soudain : adv., compl. circ. de *gravit.* — *Eglise* : n. pr. fém. sing., compl. dét. de *prince.* — *élevé* : part. adj., m. s., qualifie *autel.* — *à* : prép. unit *endroit* à *élevé.* — *endroit* : n. com., m. s., compl. circ. de *élevé.* — *où* : pron. rel., (antéc. *endroit*) 3e pers. sing., compl. circ. de *éclatèrent.* — *jadis* : adv., compl. circ. de temps de *éclatèrent.* — *tant de* : (cette expression est difficile à analyser) elle équivaut à : *un si grand nombre de*, ou bien à : (des clameurs guerrières) *si nombreuses.* Il est impossible de donner une fonction à l'adverbe *tant*, en conservant la phrase telle qu'elle est.

II

À RUSÉ, RUSÉ ET DEMI

Tout ce que l'Indien rêvait *devait* s'accomplir, et il n'est pas douteux que cette croyance, universellement répandue parmi les différentes classes de la race rouge, n'*ait favorisé* plus d'un habile calcul et plus d'une *supercherie.* Pendant la *guerre d'indépendance* de l'Amérique, sir William Johnson, chargé de *négocier* un traité d'alliance avec une *tribu* indienne, reçut, un matin, la visite d'un des chefs de cette tribu, qui lui dit : "J'ai rêvé cette nuit que tu me donnais cet habit rouge brodé, que tu portes dans les jours de cérémonie." Sir Johnson ne *se souciait* guère de se dépouiller de son plus bel *uniforme*; cependant il *crut* devoir *accéder* à sa demande, mais il se promettait de prendre sa revanche. Quelques jours après, il montrait du doigt à l'Indien une vaste terre fertile, appartenant à sa tribu, et il lui dit : "J'ai rêvé que tu me donnais cette terre." Le *vaniteux* chef, qui avait voulu se parer d'un vêtement pompeux, se trouvant pris dans son propre piège, baissa la tête d'un air confus, puis répondit : "Tu l'auras; mais je désire que désormais nous ne nous *communiquions* plus nos rêves."

XAVIER MARMIER.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*devait* : ce mot n'est pas pris dans son sens absolu; c'était dans l'idée des Indiens que les choses se passaient ainsi.—*ait favorisé* : quel mode? Subj. passé.—*supercherie* : tromperie faite avec adresse.—*guerre d'indépendance* : commencée en 1773 et terminée en 1783 par le traité dans lequel l'Angleterre reconnut l'indépendance des Etats-Unis.—*négocier* : faire une affaire moyennant conditions réciproques.—*Sir* : titre honorifique anglais.—*tribu* : ensemble de familles qui vivent sous le gouvernement d'un chef; c'est la manière de vivre des sauvages. Ne pas confondre avec *tribut*, part que chacun apporte pour faire réussir une entreprise.—*se souciait* : s'inquiétait.—*uniforme* : costume spécial porté par tous les membres d'un même corps. Il n'y a qu'une même *forme* pour tous.—*crut* : comparez les verbes *croire* et *croître*; emploi de l'accent circonflexe dans les formes du verbe *croître* où il pourrait y avoir confusion.—*accéder* : consentir. Changement de l'accent *aigu* en accent *grave* devant une syllabe muette.—*vaniteux* : donnez des mots de la même famille : *vanité, vain, vainement.*—*communiquions* : communiquer *rendre comme un*, c'est-à-dire faire participer à la chose que l'on communique.

Faites relever les *adjectifs qualificatifs* en les faisant épeler aux *quatre* formes qu'ils peuvent avoir, eu égard au genre et au nombre.

ANALYSE DE LA PHRASE SUIVANTE :

J'ai rêvé cette nuit que tu me donnais cet habit rouge brodé, que tu portes dans les jours de cérémonie.

Trois propositions :

1° *J'ai rêvé cette nuit*2° *que tu me donnais cet habit rouge brodé,*3° *que tu portes dans les jours de cérémonie.*La deuxième est complétive directe de *ai rêvé.*La troisième, complétive déterminative de *habit.*

4—

nuit : n. c., f. s., compl. circ. de *ai rêvé* (pendant cette nuit). — *que* : conjonction, rattache la *complétive* à *ai rêvé*. — *me* : pron. pers., 1^e pers. sing., compl. indir. de *donnais*. — *que* : pron. rel., antéc. *habit.* 3^e pers. sing., compl. dir. de *portes*. — *dans* : prép., unit *jours* à *portes*. — *jours* : n. c., m. pl., compl. circ. de *portes*.

Récitation

LE VILLAGE

Le village s'étend au fond de la vallée ;
Il est posé gaiement le long d'un frais ruisseau :
De pigeons on dirait une blanche volée
Qui dorment au soleil ou se mirent dans l'eau.

Tandis que des vieillards la paisible assemblée
Devise gravement des choses du hameau,
Les femmes au lavoir battent l'onde troublée,
Le pâtre dans les champs souffle en son chalumeau.

Tout est simple et tranquille, aucun toit ne s'élève
Plus haut que ses voisins, le jour naît et s'achève
Aimable, pur et doux, comme un rayon de miel.

Béniissant le hameau que sa flèche domine,
Seul, le clocher s'élève au haut de la colline
Et semble un doigt levé pour indiquer le ciel.

A. DE SÉGUR.

Rédaction

I

SOUHAITS DE BONNE ANNÉE !

Bien chère marraine,

La petite fille que vous avez présentée au bon Dieu le jour de son baptême est enfin assez grande pour vous écrire son affection et sa reconnaissance. Oh ! comme il lui en tardait !

J'ai encore cependant, vous le voyez, beaucoup à grandir en science. Plus tard, je pourrai, je l'espère, vous mieux exprimer mes vœux de bonheur. Aujourd'hui je vous dis simplement : Chère marraine, je vous aime, je désire que vous soyez heureuse et que le bon Dieu me permette de vous souhaiter bien longtemps encore une bonne année.

Tout le cœur de votre petite filleule est dans ces quelques lignes, ma chère marraine, et dans le bon baiser qu'elle vous envoie avec ses souhaits et ses vœux.

GABRIELLE.

II

SOUHAITS À UN ONCLE

A l'occasion du Jour de l'An vous écrivez à votre oncle, en votre nom et en celui de vos frères et sœurs. Joignez le désir que vous auriez de le voir habiter plus près de vous. Priez-le au nom de toute votre famille de venir la voir bientôt.

Mon cher oncle,

Q..... le 26 décembre 1902.

Mes frères, ma sœur et moi, vous souhaitons la meilleure des années, c'est à dire tout ce qui peut contribuer à vous rendre heureux et content : la santé, la prospérité de vos affaires. Est-ce que vous rapprocher de nous, venir vous établir à Q..... ne vous ferait point plaisir ? Alors nous vous verrions souvent ; vous jouiriez de cette bonne vie de famille que vous aimez et dont vous êtes privé depuis si longtemps !

C'est un de nos vœux les plus chers, celui que depuis des années nous carressons en secret. A vous de le réaliser au plus tôt, puisque les circonstances vous le permettent.

D'ailleurs, papa et maman comptent bien vous voir prochainement, ils redoubleront de vive voix leurs sollicitations et, sûrement, vous ne pourrez résister à l'éloquence de leur bon cœur.

Allons, mon cher oncle, un bon mouvement, venez nous voir dimanche, nous vous attendons impatiemment en vous priant de recevoir l'expression des sentiments les plus affectueux de

Vos neveux bien dévoués,

JEAN-CHARLES et PIERRE-PAUL.

Enseignement agricole

Dictées et exercices pour les écoles rurales

I

LES INSTRUMENTS ARATOIRES

Pour conserver les instruments aratoires, on doit les frotter avec un pinceau ou chiffon de linge imbibé d'huile siccativante chaude. Cette huile, en séchant, forme un vernis sur le bois et le fer. L'huile de lin convient à cet usage, elle est siccativante.

II

LE BŒUF

Le bœuf est le véritable travailleur de la terre. Il est, pour le fermier zélé et actif, un serviteur bien utile. Cet animal robuste et fort résiste aux travaux durs et fatigants. Il traîne lentement, mais avec énergie, la charrue tranchante ou le lourd tombereau. Le bœuf remplace souvent le cheval, plus vite fatigué, là où le travail des champs est pénible. Enfants, vous aimerez ce serviteur utile et dévoué.

EXERCICES. — 1° Mettre au pluriel ; 2° rechercher les qualificatifs.

III

LA TERRE

Le travail de la terre est celui qui procure à l'homme les moyens de subsister, de se loger et de se vêtir ; voilà pourquoi de toutes les richesses, la possession de la terre est celle que l'homme désire le plus et qui lui donne le plus de jouissances.

La vie au grand air dans les champs et dans les bois est la plus saine et la plus naturelle ; c'est pourquoi la profession de cultivateur est la meilleure de toutes pour la santé.

Pluriel de *travail* ? Énoncer la règle. — *Procurer* : faire avoir, obtenir ; — un *procurateur* ? — *Subsister* : vivre, se nourrir ; — *subsistance* ? — *Possession* : action de posséder, d'être maître de... ; celui qui possède est... *possesseur* ; — enlever à quelqu'un ce qu'il possède, c'est le... *déposséder*. — Trouver et définir de même deux ou trois dérivés de *loge*, *travail*, *bois*. — La plus saine : la meilleure pour la santé ; — dicter et expliquer les homonymes de *saine* (*scène*, *Seine*, *cène*). — *Profession* : état, métier, emploi ; — une *profession de foi* ?

EXERCICES.— Analyser tous les verbes.— Trouver les prépositions et indiquer les mots qu'elles mettent en rapport.

Récitation

CONSEILS DES CHAMPS

Après vos sœurs et votre mère,
Enfant, au *cœur tendre* et soumis,
Que la *nature* vous soit chère :
Les champs sont vos meilleurs amis.

L'air des champs donne avec largesse,
Comme un autre lait maternel :
Il fait croître en âge, en sagesse,
L'enfant placé là par le Ciel.

C'est la voix du *monde champêtre*,
L'aspect des prés verts, du lac bleu,
Qui vous feront le mieux connaître
Et chérir la bonté de Dieu.

Aimez donc les bois, la fontaine,
L'*étang* bordé de longs roseaux,
Les petites fleurs, le grand chêne,
Tout peuplé de *joyeux oiseaux*.

EXPLICATIONS.— *Cœur tendre* : plein d'affection. *Nature* : l'ensemble des êtres.— *Ciel* : Dieu.
— *Monde champêtre* : les champs, les plantes, tout ce qui est un don de Dieu.— *Étang* : petite mare d'eau.— *Joyeux oiseaux* : ils chantent, ils égayent la campagne.

Rédaction

LE REPOS DU DIMANCHE

Un paysan se moquait de son voisin parce que celui-ci ne voulait pas, comme lui, passer de temps en temps le dimanche à travailler aux champs, mais cherchait, au contraire, à sanctifier le jour du Seigneur en assistant aux offices de la paroisse.

— Suppose, lui dit le voisin dans l'intention de l'éclairer, suppose que j'ai sept louis en poche et que, rencontrant un homme sur le chemin, je lui en donne six. Que dirais-tu de cela ?

— Je te trouverais généreux et je dirais que l'homme qui t'aurais rencontré, en si bonnes dispositions, te devrait bien de la reconnaissance.

— Fort bien ! Mais si, au lieu de m'en savoir gré, il me jetait par terre et me volait le dernier louis que je me serais réservé, que dirais-tu alors ?

— Le misérable, il faudrait le pendre. Ce ne serait pas trop !

— Ami, c'est pourtant là ton histoire : Dieu t'a accordé six jours pour travailler et pour gagner ton pain ; il ne s'est réservé que le septième, et il nous a commandé de le sanctifier. Et toi, au lieu d'être reconnaissant de ses dons et de respecter sa volonté, tu lui voles le septième jour. Le cas n'est-il pas le même ? Que t'en semble ?

Le paysan en convint, fit réflexion sur lui-même et s'amenda. Il avait reçu une bonne éducation première.

L. VEUILLOT.

PRÉPARATION.— Lire le récit qui précède ; en faire remarquer les différentes parties ; à l'aide de questions faire rechercher les idées et faire reproduire par écrit ou moyen d'un petit sommaire.

MATHEMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

CALCUL MENTAL

Questionnez les élèves à tour de rôle ; ne permettez pas aux élèves de répéter une question avant d'y répondre ; donnez à chaque élève un temps raisonnable pour trouver la réponse ; énoncez vos questions brièvement, clairement et rapidement.

26. Partant de cinq, énoncez de 5 en 5 les nombres compris entre 5 et 100.
27. Partant de un, énoncez de 5 en 5 les nombres compris entre 1 et 101.
28. Partant de deux, énoncez de 5 en 5 les nombres compris entre 2 et 102.
29. Partant de trois, énoncez de 5 en 5 les nombres compris entre 3 et 103.
30. Partant de quatre, énoncez de 5 en 5 les nombres compris entre 4 et 104.
31. Un petit garçon avait 23 billes ; son frère lui en donne 8 ; combien a-t-il de billes ?
32. Alfred a gagné la semaine dernière 13 bons points ; cette semaine il en a mérité 8 ; combien a-t-il de bons points en tout ?
33. Paul a 33 plumes ; s'il en achète 8, combien en aura-t-il ?
34. On a distribué 43 ardoises aux élèves ; il en reste 8 sur le bureau du maître ; combien y avait-il d'ardoises ?

PROBLÈMES D'ADDITION, DE SOUSTRACTION, DE MULTIPLICATION
ET DE DIVISION

16. Un meunier a fait un traité avec un boulanger pour lui livrer, pendant trois mois, 50 barils de farine par quinzaine, au prix de \$5.25 le baril. Pendant les 6 quinzaines qu'a duré ce marché la farine a valu successivement : \$5.35, \$5.50, \$5.20, \$5.10, \$5.00, \$4.95. Combien le meunier a-t-il gagné à ce marché ?
17. Un libraire a acheté 25 milliers de plumes qu'il a payées, savoir la moitié à \$1.80 le 1000, et l'autre moitié à 22 cts le 100 ; combien lui coûte le tout ?
18. On a acheté 1800 œufs à 15 cts la douzaine ; on les revend à \$1.50 le 100, mais il s'en trouve 54 de cassés. Quel bénéfice réalise-t-on ?
19. Un bassin peut contenir 2500 gallons d'eau ; en combien de temps sera-t-il rempli par une fontaine qui verse 8 gallons par minute ?

Solutions :

$16. 6 \times 50 \times \$5.25 =$	$\$1575$	ce que le meunier reçut.
$\$5.35 \times 50 =$	$\$267.50$	ce que la farine valait la 1 ^{ère} quinzaine.
$\$5.50 \times 50 =$	$\$275.00$	" " " " " " 2 ^e "
$\$5.20 \times 50 =$	$\$260.00$	" " " " " " 3 ^e "
$\$5.10 \times 50 =$	$\$255.00$	" " " " " " 4 ^e "
$\$5.00 \times 50 =$	$\$250.00$	" " " " " " 5 ^e "
$\$4.95 \times 50 =$	$\$247.50$	" " " " " " 6 ^e "

$\$1555.00$ ce que les 300 barils de farine valaient.
 $\$1575.50 - \$1555.00 = \$20.50$. Profit que fit le meunier.

$$17. 25000 \div 2 = 12500; \$1,80 \text{ le } 1000 = 18 \text{ cts le cent}; 12500 \div 100 = 125 \text{ cents}; 125 \times 18 \text{ cts} = \$22,50.$$

$$125 \text{ cents} \times 22 \text{ cts} = \$27,50.$$

$$\$22,50 + 27,50 = \$50. \text{ Rép.}$$

$$18. 1800 \div 12 = 150 \text{ douzaines.}$$

$$150 \times 15 \text{ cts} = \$22,50 \text{ ce que les œufs ont coûté.}$$

$$1800 - 54 = 1746; 1746 \text{ à } \$1,50 \text{ le cent} - (1746 \times 1,50) \div 100 = \$26,19 \text{ ce qu'on a vendu les œufs.}$$

$$\$26,19 \div \$22,50 = \$3,69. \text{ Bénéfice.}$$

$$19. 2504 \div 8 = 313 \text{ minutes. Rép.}$$

FRACTIONS

9e LEÇON

7. Après avoir perdu les $\frac{3}{4}$ de son argent un homme retrouve les $\frac{2}{3}$ de ce qu'il avait perdu; alors il constate qu'il a en tout \$15; combien avait-il tout d'abord? combien a-t-il perdu? combien a-t-il retrouvé?

Solution au moyen d'une ligne: Je trace une ligne qui représente ce que l'homme avait d'abord; je divise cette ligne en quatre parties égales, parce que dans le problème il s'agit de quarts. Sur cette ligne je marque la partie qui représente ce qui a été perdu, la partie qui représente ce qui a été retrouvé, et la partie qui représente ce qu'il a maintenant.

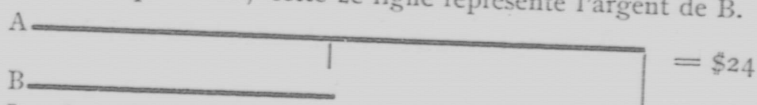
Ce que l'homme avait perdu	Reste
	ce qui a été retrouvé ce que l'homme a maintenant = \$15
Les 3 parties qu'il a maintenant = \$15	
1 partie = $\frac{15}{3} =$ le tiers de 15 = 5.	
Les 4 parties qu'il avait d'abord = $\frac{15 \times 4}{3} = 20$	
Les trois parties perdues = $\frac{15 \times 3}{3} = 15$	
Les 2 parties retrouvées = $\frac{15 \times 2}{3} = 10$	

Solution avec chiffres: — La somme entière est représentée par 4. $\frac{3}{4}$ ayant été perdus, il reste $4 - \frac{3}{4} = \frac{1}{4}$; mais, d'après le problème, l'homme a retrouvé les $\frac{2}{3}$ de ce qu'il avait perdu; il a donc retrouvé les $\frac{2}{3}$ de $\frac{3}{4}$, c'est-à-dire $\frac{1}{2}$;

Il lui restait $\frac{1}{4}$, il a retrouvé $\frac{1}{2}$, donc il a maintenant $\frac{1}{4} + \frac{1}{2} = \frac{3}{4}$; le problème dit qu'il a \$15; donc $\frac{3}{4} = \$15$; $\frac{1}{4} = \frac{15}{3}$ et $4 = \frac{15 \times 4}{3} = 20$; ce qu'il a perdu $\frac{3}{4} = \$15$; ce qu'il a retrouvé $\frac{1}{2} = \frac{15 \times 2}{3} = 10$.

8. A et B ont ensemble \$24, et la part de B est égale à la moitié de la part de A; combien ont-ils chacun?

Solution au moyen de lignes :— Je trace une ligne qui représente l'argent de A ; je divise cette ligne en deux parties égales, parce que dans le problème il s'agit de demis ; au-dessous de cette ligne j'en trace une deuxième égale à la moitié de la première ; cette 2e ligne représente l'argent de B.



Les deux lignes ensemble se composent de trois parties égales ; ces trois parties égalent \$24 ; si 3 parties = \$24, 1 partie, ou la part de B = le tiers de \$24, ou $\frac{24}{3} = \$8$; 2 parties, ou la part de A = $\frac{24 \times 2}{3} = \16 .

Solution avec chiffres : Représentons l'argent de A par $\frac{2}{3}$, alors l'argent de B sera représenté par $\frac{1}{3}$; ainsi $\frac{2}{3} + \frac{1}{3} = \frac{3}{3} = \24 ; si $\frac{2}{3} = 24$, $\frac{1}{3} = \frac{24}{3} = 8$; et $\frac{2}{3} = \frac{24 \times 2}{3} = 16$.

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

42. Trois ouvrières travaillant dans un atelier de confection, six jours par semaine, reçoivent pour salaire, au bout de la quinzaine, la somme de \$20.16. Comment cette somme doit-elle être répartie, sachant que dans un jour la deuxième fait les $\frac{3}{4}$ de l'ouvrage de la première, et la troisième les $\frac{2}{3}$ de ce que fait la seconde. Quel sera le gain quotidien de chacune d'elles ?

43. Deux personnes possèdent chacune une somme ; celle de la première est double de la deuxième ; celle-ci augmente son avoir des $\frac{2}{3}$ de cet avoir ; elle possède alors \$2000. La première, au contraire, perd les $\frac{2}{3}$ de ce qu'elle a. On demande ce que possède actuellement la première et ce que possédait primitivement la seconde.

44. Un particulier qui a un revenu annuel de \$840 reconnaît, en examinant ses comptes, qu'il a dépensé, du 1er janvier au 17 octobre inclusivement, la somme totale de \$506.25. Sachant que ce particulier veut économiser les $\frac{42}{147}$ de son revenu annuel, on demande à combien il doit fixer la dépense de chaque jour pendant le reste de l'année ?

45. On paye \$28.40 pour 5 pièces de toile contenant chacune 10 verges $\frac{1}{2}$. Combien coûte la verge de cette toile ?

Solutions :

42. Si on représente le travail de la première par 1, celui de la seconde sera $\frac{3}{4}$, et celui de la troisième, $\frac{2}{3}$ de $\frac{3}{4} = \frac{1}{2}$. Donc le travail des trois ouvrières égale $1 + \frac{3}{4} + \frac{1}{2} = \frac{4}{4} + \frac{3}{4} + \frac{2}{4} = \frac{9}{4}$ du travail de la première. Donc les $\frac{9}{4}$ du travail de la première sont payés \$20.16 ; $\frac{1}{4}$ sera payé $\frac{20.16}{9}$, et le travail entier de la première sera payé $\frac{20.16 \times 4}{9} = \8.96 . Par suite, le travail de la seconde sera payé $\frac{3}{4}$ de \$8.96 = \$6.72 ; et le travail de la troisième sera payé la $\frac{1}{2}$ de \$8.96 = \$4.48. En divisant ces trois nombres par 12 on aura le gain quotidien de chaque ouvrière, soit 74 $\frac{2}{3}$ cts ; 56 cts ; 37 $\frac{1}{3}$ cts.

43. La seconde ayant augmenté son avoir des $\frac{2}{3}$ de cet avoir, possède actuellement $\frac{2}{3} + \frac{2}{3} = \frac{4}{3}$ de son avoir primitif. Donc $\frac{3}{4}$ de son avoir primitif = \$2000; $\frac{1}{3} = \frac{\$2000}{5}$ et $\frac{2}{3}$, ou son avoir primitif = $\frac{2000 \times 3}{5}$ \$1200. — La première avait donc $2 \times \$1200 = \2400 . Ayant perdu les $\frac{2}{3}$ de ce qu'elle avait, il lui reste les $\frac{1}{3}$ de ce qu'elle avait, c'est-à-dire de \$2400; les $\frac{2}{3}$ de \$2400 = \$1440.

44. Puisque ce particulier veut économiser les $\frac{42}{147} = \frac{2}{7}$ de son revenu, il veut en dépenser les $\frac{147}{147} - \frac{42}{147} = \frac{105}{147} = \frac{5}{7}$, c'est-à-dire $\frac{5}{7}$ de \$840 = \$600. Or, il a dépensé jusqu'au 17 octobre, soit pendant 290 jours, \$506.25; donc il lui reste à dépenser pendant $365 - 290 = 75$ jours, une somme égale à \$600 — \$506.25 = \$93.75. Sa dépense par jour sera donc de $\frac{93.75}{75} = \$1.25$.

45. Chaque pièce de toile contient 70 verges $\frac{1}{7} = \frac{1}{7}$ de verge; les 5 pièces en contiennent $\frac{71 \times 5}{7} = \frac{355}{7}$. Donc les $\frac{355}{7}$ de verge coûtent \$28.40; $\frac{1}{7}$ de verge coûtera $\frac{28.40}{355}$, et 1 verge coûtera $\frac{28.40 \times 7}{355} = \frac{198.80}{355} = 56$ cts.

RÈGLES DE L'UNITÉ, PERCENTAGE, ETC.

45. Un rentier dit que ses propriétés lui rapportent $2\frac{1}{2}\%$ de revenu net, de sorte qu'il peut dépenser \$1.70 par jour, en comptant l'année de 365 jours: d'après ces indications, on demande de trouver le montant de sa fortune.

46. Une personne place les $\frac{3}{4}$ d'une certaine somme à $4\frac{1}{2}\%$, et le reste à 5% . Au bout de l'année, elle retire \$5022, capital et intérêts compris. Quelle somme avait-elle placée?

47. Un épicier revend \$55.20 une marchandise qui lui coûte \$48, et un drapier revend \$123.66 ce qu'il a payé \$108. Quel est celui qui gagne le plus, proportionnellement?

48. Un marchand drapier a acheté en fabrique du drap à $\frac{5}{8}$ de large, qu'il a payé \$4 la verge. Quel sera le prix de la verge d'un autre drap de même qualité ayant $\frac{7}{8}$ de large?

Solutions :

45. Le revenu annuel du rentier est $\$1.70 \times 365 = \620.50 ;
 $\$620.50 \div .025 = \24820 . Rép.

46. Les $\frac{3}{4}$ de \$1, placés à $4\frac{1}{2}\%$, rapportent $\frac{3}{4}$ de $\frac{9}{2}\% = 2\frac{7}{8}\% = 3\frac{3}{8}\%$; le $\frac{1}{4}$ de \$1 placé à 5% rapporte le $\frac{1}{4}$ de $5\% = 1\frac{1}{4}\%$. Ainsi, la \$1 rapporte $.03\frac{3}{8} + .01\frac{1}{4} = .04\frac{5}{8}$; donc la \$1 est devenue $\$1 + .04\frac{5}{8} = \$1.04\frac{5}{8}$; donc autant de fois \$5022 contiendront \$1.04 $\frac{5}{8}$, autant de fois il avait placé \$1. $\$5022 \div 1.04625 = \4800 . Rép.

47. $\$55.20 - \$48 = \$7.20$; $\$7.20 \div 48 = .15\%$. L'épicier gagne 15% .
 $\$123.66 - \$108 = \$15.66$. $\$15.66 \div 108 = .14\frac{1}{2}\%$. Le drapier a gagné $14\frac{1}{2}\%$.

48. Si $\frac{5}{8} = \$4$, $\frac{1}{8} = \frac{4}{5}$ et $\frac{6}{8} = \frac{4 \times 6}{5}$; $\frac{1}{8} = \frac{4 \times 6}{5 \times 8}$ et $\frac{7}{8} = \frac{4 \times 6 \times 7}{5 \times 8}$
 = \$4.20. Rép.

**Problèmes tirés du traité d'Agriculture par les Frères
de l'Instruction chrétienne (Page 14).**

6. REVENU D'UNE PRAIRIE.—Un individu achète un terrain marécageux \$125. Il en fait une prairie qui lui rapporte, dès la 1^e année, \$18, déduction faite des frais. A quel taux a-t-il placé son argent ?

(Page 18.) 7. PRIX D'UN DRAINAGE.—On a une parcelle rectangulaire dont la largeur est de 60 pieds et la longueur de 120. Combien dépensera-t-on pour la faire drainer, sachant qu'il faut 322 verges de tuyaux pour un arpent de terrain, que le pied de tuyau revient à 10 cts, que chaque drain a $1\frac{1}{4}$ pied de long et que l'on paie \$1.25 la pose de 100 drains ?

8. PRODUIT D'UN CHAMP DE BETTERAVES.—Trois arpents de bon terrain produisent, année ordinaire, 50,000 livres de betteraves à sucre. Combien vaut cette récolte à \$2.30 les 1000 livres, si les frais se sont élevés à \$10 par arpent ?

9. D'après le problème précédent, 25 livres de betteraves donnent en moyenne 1 livre de sucre ; 100 livres de sucre valent \$5.25. Quelle somme cette récolte représentera-t-elle, transformée en sucre ?

(Page 20.) 10. PRIX DU CHAULAGE.—On a employé 25 minots de chaux à l'arpent pour le chaulage de l'une des six soles d'une exploitation de 150 arpents de terres labourables. Quelle somme a-t-on dépensée, sachant que le minot de chaux se vend $17\frac{1}{2}$ cts ?

Solutions :

6.—\$125 rapportent \$18, \$1 rapportera $\frac{1}{125}$ de \$18 = $18 \div 125 = .14\frac{2}{5}$ ou $14\frac{2}{5}\%$.

7.— $(60 \times 120) \div 32400 = \frac{2}{3}$ d'arpent.

$\frac{2}{3}$ de $3 \times 322 = 214\frac{2}{3}$ pieds de drains.

$214\frac{2}{3} \times 10^c = \$21.46\frac{2}{3}$ prix des tuyaux.

$214\frac{2}{3} \div 1\frac{1}{4}$ (longueur d'un drain) = $171\frac{11}{15}$

$171\frac{11}{15} \times .0125$ (le prix pour le posage d'un drain) = $\$2.14\frac{2}{3}$

$\$21.46\frac{2}{3} + \$2.14\frac{2}{3} = \$23.61\frac{1}{2}$ Rép.

8.— $(50000 \times \$2.30) \div 1000 = \115

Les frais par arpent $\$10 \times 3 = \30 .

$115 - 30 = \$85$ pour 3 arpents.

Pour 1 arpent $85 \div 3 = \$28.33\frac{1}{2}$ Rép.

9.— $50000 \div 25 = 2000$ livres de sucre.

$2000 \times \$.0525$ (ce que vaut 1 livre de sucre) = $\$105$. Rép.

10.— $150 \div 6 = 25$ arpents chaulés.

$25 \times 25 \times 17\frac{1}{2}$ cts = $\$109.37\frac{1}{2}$ Rép.

ALGÈBRE

Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre.

4. La différence entre deux nombres est 32, et le plus grand est égal à 5 fois le plus petit. Quels sont les nombres ?

Solution :

Soit x le plus petit ; alors $5x$ le plus grand. Avec $5x$, x et 32 nous formons l'équation suivante :

$$5x - x = 32$$

$$4x = 32$$

$$x = \frac{32}{4} = 8. \text{ Le plus petit nombre.}$$

$$5x = \frac{32 \times 5}{4} = 40. \text{ Le plus grand nombre.}$$

Autre solution :

Soit x le plus grand nombre.; alors $\frac{x}{5}$ le plus petit.

REMARQUE. — $\frac{x}{5}$ se lit *x cinquièmes* ou *x sur 5*, ou encore *x divisé par 5*. Lorsqu'on dit, comme dans la solution précédente, soit $5x$ le plus grand nombre, on multiplie x par 5 ; dans la solution présente, lorsqu'on dit $\frac{x}{5}$, on divise x par 5. La dernière de ces opérations n'est pas plus difficile que la première.

Avec x , $\frac{x}{5}$ et 32 nous formons l'équation suivante :

$$x - \frac{x}{5} = 32$$

C'est une règle en algèbre de faire disparaître les fractions des équations. En multipliant l'équation ci-dessus par 5, les *cinquièmes* disparaissent et $\frac{x}{5}$ devient x . Il est important de se rappeler que c'est *toute* l'équation qu'il faut multiplier par 5 et non pas une *partie*.

L'équation ci-dessus multipliée par 5 nous donne une nouvelle équation :

$$5x - x = 160$$

$$4x = 160$$

$$x = \frac{160}{4} = 40. \text{ Le plus grand nombre.}$$

$$\frac{x}{5} = \frac{160}{4 \times 5} = 8. \text{ Le plus petit nombre.}$$

LANGUE ANGLAISE

DICTATION

THE CLEVER COLLIE

A Highland shepherd found that two hundred of his sheep had wandered away from the rest of his flock. He looked about for them all day, but in vain. At night he came back and told his collie what had happened, and bade him go seek the sheep. The collie wagged his tail and started off into the darkness. Next the day the shepherd went out again, but could see nothing either of the sheep or of the collie. In the afternoon he came to a moor about five miles from his hut, and, as it was growing dusk, heard a faint barking in the distance. He followed the sound up a glen till he came to a place shut in on every side but one by high rocks. There were the lost sheep, with the collie standing guard over them at the entrance. The dog had been there a long time but had not dared leave his charge, and had stood barking every now and then to let the shepherd know where he was. He was glad when he saw his master ; and not one single sheep was missing from the number.

Que les élèves trouvent des expressions équivalentes pour les mots en italiques. Par expressions équivalentes, nous entendons des expressions qui pourraient être mises à la place des mots en italiques, sans que le sens des phrases en fût altéré.

Found, discovered.— *Wandered*, strayed.— *Away*, off.— *Rest*, remainder.— *Looked about for*, sought.— *In vain*, without success.— *Came back*, returned.— *Collie*, sheep dog.— *Happened*, occurred.— *Bade*, told.— *Seek*, look for.— *Wagged*, shook.— *Started*, ran.— *Darkness*, night.— *Next*, the following.— *Again*, once more.— *Dusk*, dark.— *Came to*, arrived at.— *Shut*, closed.— *Lost*, strayed.— *Guard*, watch.— *Leave*, abandon.— *One*, a.

J. AHERN.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Pensée sur l'Éducation

L'éducation de la jeunesse n'est pas un métier : c'est une fonction sacrée qui met en contact une âme chrétienne avec une autre âme chrétienne, et qui permet à la première d'exercer une influence salutaire sur la seconde.

Le maître qui n'a d'autre souci que celui de s'acquitter d'un métier n'est pas un éducateur. C'est une sorte d'intrus dans le bercail du jeune troupeau. On peut lui appliquer ce que le divin Maître dit du mercenaire : " Ce n'est pas un pasteur, les brebis ne sont pas à lui ; il voit le loup venir et se sauve... ; quant aux brebis, il n'en a nul souci." (Saint Jean, X, 12, 13.)

La Religion

Suivant un grand orateur, c'est par la religion que sont données à l'homme les grâces nécessaires pour faire le bien et éviter le mal. La religion fortifie les courages les plus affaiblis et fait accomplir les devoirs les plus pénibles. Par elle se développent dans les cœurs les plus difficiles vertus : la patience, l'innocence, l'amour du prochain, l'oubli des injures, le pardon des ennemis. Par la religion, l'enfance, soumise à ses lois, est élevée dans la pratique du bien ; par elle, est soutenue la vieillesse ; par elle, les cœurs sont préservés du mal, et la conscience, éclairée des lumières divines, prend en horreur l'injustice, le mensonge et l'ingratitude.

La Patrie

Voyez, non loin de cette grande route, ces maisons blanches qui brillent à travers les arbres, et la flèche pointue de ce clocher. C'est dans ce village que j'ai vu le jour ; c'est là que demeurent mes parents, que je ne quitterai jamais. Ce ruisseau qui baigne ces prés est celui près duquel j'ai pris mes ébats tout enfant ; cette maison qui s'élève près de ces bords fleuris est la maison paternelle ; ce bouquet de bois est celui où nous allions épier les oiseaux ; c'est dans cette vallée que nous cueillions des fleurs au printemps ; c'est dans ce ravin que nous descendions sans crainte.

Ce village est ma patrie, et ce lieu, qui fût mon berceau, sera aussi mon tombeau. Toujours je te serai fidèle, ma chère province de Québec ! Et me rappelant les vertus de nos pères, je saurai conserver *Notre Foi, Notre Langue et Nos Lois*.

REVUE MENSUELLE

Mgr Falconio, délégué apostolique au Canada, est nommé représentant du Saint-Siège aux Etats-Unis. Mgr Falconio aura un successeur à Ottawa.

Les cardinaux, les archevêques et les évêques de France ont adressé un document admirable aux sénateurs et aux députés de leur pays, en faveur de la demande d'autorisation faite pour les congrégations religieuses. Dans cette lettre, les représentants de l'Eglise réclament pour les catholiques la liberté d'entrer dans la vie religieuse.

Nous craignons beaucoup que le parlement français n'entende pas cet appel suprême de l'épiscopat français. Pauvre France, jusqu'à quel degré d'abaissement la Franc-Maçonnerie, la Juiverie et l'Impiété te feront-elles descendre ?

Les maux qui désolent la France doivent être pour nous, Canadiens-français, une leçon salutaire. Ne nous laissons pas entraîner dans le courant maudit qui conduira fatalement la nation française à la ruine. Repoussons avec énergie en matière d'éducation et de littérature, toutes les théories qui ne sont pas franchement et ouvertement catholiques. Imposons carrément silence aux étrangers qui insinuent hypocritement que notre nationalité n'est pas, intellectuellement, à la hauteur des peuples qui l'entourent ; histoire et chiffres en mains, faisons-les taire, ces insulteurs, et redressons fièrement la tête. Notre passé est là dans toute sa gloire, sa beauté et sa pureté : nous ne saurions offrir de plus sûr garant pour l'avenir.

Depuis quelque temps, on agite la question de construire depuis Chicoutimi, en passant par la Baie James, un chemin de fer (le Trans-Canada) qui traversera tout le continent pour aller aboutir au Port Simpson sur l'Océan Pacifique. Grâce à ce chemin, la distance de Chicoutimi à Vancouver sera de 370 milles plus courte que le parcours du Pacifique.

Durant son voyage en Europe, Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, a visité l'Institut des Frères de l'Instruction chrétienne, à Ploërmel, France. Invité à parler, Mgr l'archevêque de Montréal, dit ce qui suit, entre autres paroles :

" Au Canada, nous sommes au courant de ce qui se passe en France : fermeture d'écoles, résistance des populations, scellés apposés, scellés brisés... Nous savons cela et nous en sommes affligés et étonnés. Nous, là-bas, nous ne sommes point sujets à ces oppressions. Le Canada, quoique sous un gouvernement protestant, est un état libre ; liberté individuelle, liberté religieuse la plus complète. Il n'y a point d'écoles de l'Etat : les catholiques ouvrent des écoles de Frères et de Sœurs, les protestants ont leurs écoles dirigées par des maîtres et des maîtresses protestants. Chacun paye, il est vrai, pour l'entretien des écoles ; mais les impôts des catholiques sont envoyés à l'association scolaire catholique, et les protestants envoient les leurs à l'association scolaire protestante. C'est ainsi qu'au Canada règne une entière liberté ; il n'y a point de discordes religieuses malgré la présence des catholiques et des protestants. Nous avons une police pour châtier les criminels et les femmes de mauvaise vie, mais nous n'en avons point pour chasser les religieux et les religieuses "

On lit dans la *Croix*, de Paris :

" Le centenaire de la naissance de Mgr Dupanloup a été célébré dimanche le 12 octobre, en grande pompe, à la cathédrale d'Orléans.

Quatre cardinaux, quinze archevêques et évêques, trois prélats romains avec un nombreux clergé et une foule considérable y assistaient.

Son Eminence le cardinal Perraud a prononcé l'éloge de Mgr Dupanloup, en sa triple qualité de catéchiste, d'éducateur et d'évêque. D'après les comptes rendus des journaux français, Son Eminence ne paraît avoir fait aucune réserve au sujet du rôle joué par Mgr Dupanloup pendant le concile du Vatican."

Les Canadiens-Français du Connecticut, Etats-Unis, ont tenu récemment un congrès à Waterbury. Voici la première des résolutions adoptées à ce congrès :

“ L'Education et l'Instruction sont absolument nécessaires à notre avancement comme élément de cette République. Mais nous nous inscrivons en faux contre l'envoi de nos enfants dans ces institutions où l'anglais est enseigné à l'exclusion du français, et nous encourageons énergiquement nos compatriotes à envoyer leurs enfants aux collèges du Canada pour faire leurs études classiques.”

Dimanche, le 23 novembre, S. G. Mgr Bégin a présidé une fête bien touchante dans la chapelle des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, Grande Allée, Québec. Il s'agissait de la cérémonie du départ de trois religieuses Franciscaines pour les missions de la Chine. Lorsque le chant du départ fut entonné, l'émotion s'empara de l'auditoire. Voici le refrain de ce chant :

Partez, mes Sœurs, adieu pour cette vie ;
Portez au loin le nom de notre Dieu ;
Nous nous retrouverons un jour dans la Patrie.
Adieu, mes Sœurs, adieu !

On discute depuis plusieurs mois, à la chambre des Communes, en Angleterre, un projet de loi sur l'éducation qui reçoit l'appui des catholiques anglais. Ce projet de loi a été présenté par le premier ministre, M. Balfour. C'est une mesure qui, si elle est adoptée, aura pour effet d'abroger la loi d'éducation de 1870. En vertu de cette loi, les catholiques n'étaient pas placés sur un pied d'égalité avec les protestants. Les premiers devaient payer une taxe pour les écoles non confessionnelles, puis entretenir, à leurs frais, des écoles confessionnelles. La loi Balfour place les catholiques et les protestants sur le même pied, en accordant à chacun une part de l'octroi public et en dispensant les premiers de la taxe pour les écoles *neutres*.

Nous souhaitons le triomphe de M. Balfour sur cette question. Le gouvernement du Manitoba et celui de certaines autres provinces anglaises du Canada n'auront plus qu'à imiter le gouvernement de Sa Majesté et la justice règnera enfin dans toute la Confédération.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Le 21 novembre dernier, la nouvelle église des dames Ursulines de Québec a été inaugurée par une messe pontificale dont Sa Grandeur Mgr Bégin a été le célébrant. Avant l'office divin, le nouveau temple avait été solennellement béni. Cette nouvelle chapelle est bâtie sur le site même de l'ancienne, qui datait de 1722.

A la récente conférence intercoloniale tenue à Londres au cours de l'été dernier, une résolution concernant la mise en vigueur du système métrique dans tout l'empire britannique, a été adoptée à l'unanimité. Il est probable que d'ici à peu d'années, le système métrique aura remplacé notre système actuel de poids et mesures.

Il y a quelque temps, notre confrère de *L'Événement*, de Québec, écrivait ce qui suit à propos de la livraison de novembre de notre revue :

“ Nous voyons toujours avec plaisir *L'Enseignement Primaire* et nous le lisons avec non moins de satisfaction. Le progrès que l'on constate dans notre enseignement n'est pas étranger à l'influence de cette revue, qui est très actuelle et vivante. On y trouve un guide sûr dans toutes les questions qui intéressent l'enseignement et nous faisons des vœux pour que sa publicité s'étende encore davantage.”

Nous remercions cordialement le confrère pour ses aimables paroles à l'adresse de notre œuvre. Nos sincères remerciements sont également dus au *Soleil* pour la sympathie avec laquelle il a accueilli le 24 anniversaire de la fondation de *L'Enseignement Primaire*.

L'Association d'Éducation du Dominion a convoqué ses membres en une réunion plénière qui aura lieu à Winnipeg en juillet 1903.

Faire dire aux enfants qui bégayaient ou zéaient, sept fois de suite, rapidement et sans se tromper l'exercice suivant :

Six pleins bancs de pains blancs ;
Six bancs pleins de blancs pains.

Une institutrice nous écrit : " Permettez-moi de vous demander la signification du mot *critique*. Peut-on *critiquer* en bien ?

Voici ce que le dictionnaire Hatzfeld dit du mot *critique*, entre bien d'autres choses :
1° Qui décide la valeur, des qualités ou des défauts d'une œuvre (littéraire, d'art, etc.)
2° Qui fait ressortir les défauts des choses, des personnes. Etc. etc.

Le 29 octobre dernier, c'était joyeuse fête chez les Sœurs de la Charité de Québec. On y célébrait les Noces d'Or de la vénérable Marie de la Nativité, une véritable mère des pauvres, qui, depuis 50 ans, fait le bien dans l'ombre et l'humilité. Mgr l'archevêque de Québec honorait de sa présence cette fête de famille.

La fondatrice de la communauté des Sœurs de l'Assomption, Mère St-Joseph, est décédée vendredi, le 7 novembre dernier, à l'âge de 65 ans.

Dès l'âge de 16 ans, cette vénérable Mère St-Joseph, née Hedwidge Buisson, fille de M. Antoine Buisson, et d'Emélie Blondin, laissait le foyer paternel pour fonder, avec trois autres compagnes, dans le village de St-Grégoire le Grand, sa paroisse natale, la communauté des Sœurs de l'Assomption. C'était le 8 septembre, 1853, fête de la Nativité de Marie. Sous la direction du regretté J. Harper, curé de la paroisse, et de M. le vicaire J. C. Marquis, aujourd'hui Protonotaire Apostolique et Chanoine de Lorette, ces âmes d'élite se formèrent à la vie religieuse, et revêtirent le saint habit, après deux années d'épreuve. Elles reçurent les noms de Sœur de l'Assomption, Sœur de Jésus, Sœur Ste-Marie et Sœur St-Joseph. L'année suivante, elles étaient admises à la profession religieuse, et la congrégation était érigée canoniquement par Sa Grandeur Monseigneur Thomas Cooke, évêque des Trois-Rivières.

Pendant vingt-sept années, elle a été supérieure générale; sous son gouvernement, vingt missions ont été ouvertes; et, pour couronner son administration, elle a élevé à Dieu la magnifique chapelle qui fera la gloire de sa congrégation.

Le révérend Frère Célestius, directeur des Frères Maristes de Chicoutimi, a adressé une jolie lettre à M. Jos.-Ed. Savard, le dévoué inspecteur des écoles du district de Chicoutimi et Lac St-Jean. Le Frère Célestius, après avoir fait un éloge bien mérité du zèle de M. Savard et de sa compétence pédagogique, dit :

" Vous avez de nouveau exalté la mission de l'instituteur, en vous appuyant sur les témoignages des sages de l'antiquité et des grands génies du Christianisme. Je crois qu'on ne peut rappeler trop souvent aux éducateurs de l'enfance l'importance et la noblesse de leur fonction et les devoirs qu'elle leur impose. (1)

" J'ai lu avec un intérêt tout particulier le magnifique compte rendu donné par *L'Enseignement Primaire* sur le Congrès pédagogique tenu à Québec pendant les vacances dernières.

(1) Le révérend Frère fait ici allusion aux conférences pédagogiques données par M. Savard et par ses confrères de l'inspectariat.

“ En voyant tout ce qui se fait dans notre cher Canada, surtout dans la province de Québec, pour perfectionner notre système d'éducation, on se surprend à en désirer un semblable pour certains pays moins fortunés que le nôtre, parce que la Religion n'y occupe pas le rang qu'elle a droit d'y tenir.”

Bibliographie

Faute d'espace, la note bibliographique est remise à la prochaine livraison.

Souvenir de la Convention de 1902

M. J.-E. Livernois, photographe, de Québec, nous prie d'annoncer ce qui suit : Toute institutrice qui lui adressera 75 cts, recevra en retour la photographie-souvenir de la Convention des Institutrices de Québec, 1902. Cette photographie, grand format, est très bien réussie. Pour une piastre, on peut se procurer la même photographie cartonnée en s'adressant à l'établissement de M. J.-E. Livernois, rue St-Jean, Québec.

MM. les inspecteurs d'écoles pourraient peut-être, lors des conférences ou de la visite des classes, s'assurer du nombre des institutrices qui désirent se procurer ce joli souvenir. L'éditeur pourrait alors adresser plusieurs photographies cartonnées à chaque inspecteur qui se ferait sans doute un plaisir de distribuer lui-même les photographies au cours de sa tournée d'inspection.

Constructions scolaires

A plusieurs reprises déjà, *L'Enseignement Primaire* a parlé des constructions scolaires. Nous avons même publié, naguère, une série de plans conformes aux données pédagogiques et aux règles de l'hygiène.

Une des grandes difficultés qui se présentent aux municipalités et aux communautés, c'est le choix des entrepreneurs qui devront construire l'école, le couvent ou le collège.

Aujourd'hui nous prenons la liberté d'annoncer quatre des plus importantes maisons de Québec, parmi celles que dirigent des entrepreneurs. Pour la *charpenterie* et la *menuiserie*, nous recommandons M. F. DE VARENNES, rue St. Olivier ; pour la *plomberie*, la *ventilation*, l'*éclairage* (au gaz et à l'électricité), appareils de chauffage, VANDRY & MATTE, coin des rues St-Jean et d'Youville ; pour *peinture* et *décorations*, (tapisserie, dorure, bronze, vitrage, peinture à fresques, miroirs), GAUTHIER & FRÈRE ; 292, rue St-Joseph ; pour la maçonnerie (pierre ou brique), EMILE CÔTÉ, 360, rue Richelieu. Ces quatre entrepreneurs sont parfaitement connus.

La Revue Canadienne.— Notre confrère montréalais vient d'entrer dans une ère de prospérité qui réjouira tous les amis de notre littérature canadienne-française. A l'avenir, *La Revue Canadienne* sera publiée à 114 pages par mois, dont deux pages pour une gravure hors texte. Un grand nombre de collaborateurs nouveaux feront profiter la revue de leurs talents. Les instituteurs et les institutrices pourront recevoir cette publication moyennant \$1.00 par année.

The Standard of the World

**AMEUBLEMENT
SCOLAIRE**

Comme fabricants de meubles scolaires, nous jouissons d'une renommée bien méritée, et les matériaux, la construction et la perfection générale de nos produits sont hautement appréciés.

Notre NOUVEAU BUREAU SCOLAIRE AVEC SIÈGE SUR BILLES est de beaucoup supérieur à tout autre genre. C'est le seul bureau scolaire ayant un siège mobile qui fonctionne sans bruit.

Notre nouveau bureau à *table mobile* sur billes est un meuble scolaire unique. On ne demandera plus à l'élève de s'adapter au bureau, mais au bureau de s'adapter à l'élève. L'hygiène et le bien-être des élèves demandent que toutes les écoles soient pourvues de ces bureaux scolaires. Pour catalogues et informations s'adresser à la

**Canadian Office and School
Furniture Co., Ltd. Preston, Ont., Can.**

Références utiles

Librairie Sainte-Anne.— J.-A. Langlais & Fils, 177, rue St-Joseph, Québec.

A vendre à cette librairie :

L'assortiment le mieux varié et le plus complet dans le marché, de fournitures pour écoles et municipalités.

Envoyez vos commandes et elles seront remplies avec soin.

POUR MUNICIPALITÉS : — Blancs et avis publics de toutes sortes, rôle de cotisation, reçus de taxes, avis aux retardataires, livres de caisse, registres pour délibérations, cahiers de recensement, registres pour visiteurs, papeterie, etc.

POUR ÉCOLES : — Tous les livres en usage dans les écoles catholiques, aussi : Cartes géographiques, tableaux noirs, vernis et brosses à tableaux, craie, globes terrestres, codes, buvard, crayons, papier et enveloppes, porte-plumes, plumes, papier foolscap, mucilage, encre, cahiers, ardoises, images, étuis, boîtes à clef, gommes à effacer, boîtes à dessin, règles, etc., etc.

Demandez nos listes de prix ! — Attention spéciale aux commandes reçues par la malle !

Demandez le Journal d'Appel par J.-N. Miller, le seul approuvé par le Département de l'Instruction publique.

Cloches pour écoles, depuis 75 lbs à 250 lbs, prix 12 cts la lb., monture comprise.

Prix spéciaux pour des commandes considérables !

Propriétaires du *Nouveau Cours de Calligraphie canadienne* en 9 cahiers français et anglais, une méthode pratique pour apprendre à bien écrire, le système d'écriture recommandé par les banques et maisons de commerce.

Ed. Marcotte.—Imprimeur-Relieur et Papetier, 82, rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec.

Impressions de toutes sortes, tels que livres, circulaires, en-têtes de comptes et de lettres, factums, catalogues, cartes d'affaires, programmes, menus, brochures et journaux illustrés.

Reliure : livre de comptes de toutes sortes, reliure de bibliothèque à des conditions faciles, cartes montées sur toile et vernies. Recherché pour éditions.

La Maison Marcotte relie *L'Enseignement Primaire* pour un grand nombre de municipalités.